Government of Canada / Gouvernement du Canada

Farm Products Council of Canada

2010 annual review

Canada

Canada Building
344 Slater Street, 10th Floor
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
Phone: 613-995-6752
Fax: 613-995-2097
Teletypewriter/TDD: 613-943-3707
Web site: www.fpcc-cpac.gc.ca
E-mail: fpcc-cpac@agr.gc.ca

© Minister of Public Works and Government Services Canada, 2010
Cat. No. A99-2/2010
ISBN: 978-1-100-52830-4

Table of Content
2010 Annual Review

A Message from the Chair 2
The Council 4
Legislative Framework 6
Members 6
Staff 7
Council Business in Review 8
- Meetings 8
- Update on Strategic Plan 2009–2012 8
- Complaints, Oversight Committee and Judicial Reviews 9
- National Association of Agri-Food Supervisory Agencies 9
- *Agricultural Products Marketing Act* 10
- Corporate Affairs 10
- Communications 11

State of the Industry – Agencies in Review 12
- Egg industry 12
- Broiler hatching egg industry 14
- Chicken industry 16
- Turkey industry 18
- Beef industry 20

Mission, Mandate and Other Responsibilities 22
Industry and Stakeholder Contacts 23
Provincial Supervisory Board Contacts 23

A Message from the Chair

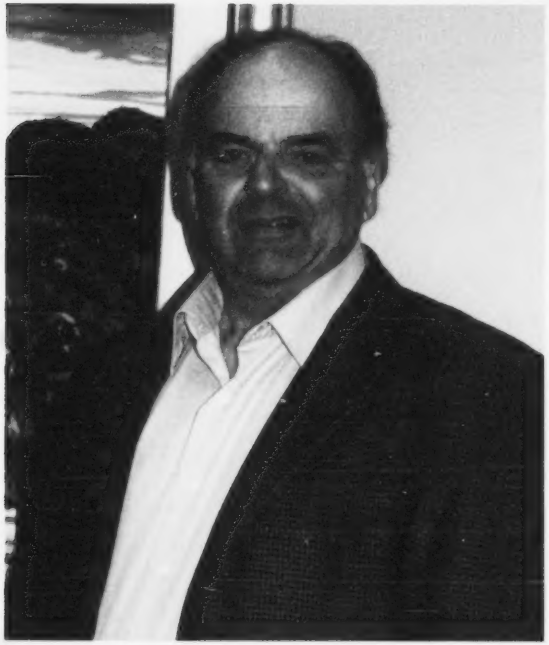

Communicating: Listening and sharing

I have now been working in the agriculture and agri-food sector for more than 40 years, and I took the reins of the Farm Products Council of Canada (FPCC) in June 2010 with enthusiasm. I immediately began familiarizing myself with the hot issues and meeting with a large number of industry stakeholders. The way I was welcomed by the FPCC and the industry was exemplary. It was a wonderful start!

At the outset, I took the time needed to examine the Council's relationships with the national agencies, and I talked with their elected and unelected officials. I firmly believe that we are on the right track and that 2010 ended on a positive note. The Federal Court appeals were abandoned, and the Council initiated discussions and cordial relations with all the national agencies. At our December 2010 meeting, each agency gave a presentation of its industry and current situation, and frank discussions about each agency's state of affairs and concerns took place to enable us to gain a better understanding of one another. It was also at that meeting that the *Guidelines for the Disposition of Complaints* were approved in principle. The guidelines were shared with industry stakeholders and will be implemented and adjusted as necessary.

The Council is also pleased that the *Agency Auditors Appointment Guidelines* and the *Agency Inspectors Designation Guidelines*, which had been developed earlier in the year, were approved.

We live in an age of fast and easy communication. However, this sort of communication does not always allow us to listen carefully or develop the mutual understanding needed if progress is to be made. Constructive communication is essential for moving forward and, for the good of the industry, must be practised by Council members, elected agency officials, all stakeholders and the employees of our respective organizations alike. The progress made in the second half of 2010 shows that this can be done. Indeed, communication is a value that should be promoted, just like integrity, respect and professionalism.

Comings and goings

A few membership changes within the Council occurred in 2010, beginning with the departure of my predecessor, Bill Smirle, who had chaired the FPCC for two years. Mr. Smirle brought wisdom and experience to the Council and contributed to the development of a culture of change based on collaboration, rigor and proactivity.

In March 2010, Patrick James, of Olds, Alberta, also completed his two-year mandate with the FPCC. Lastly, Marjorie Donnan, of Stirling, Ontario, left us in August 2010 after having worked at the FPCC for nearly three years. I would like to thank Bill, Patrick and Marjorie for their excellent contributions, expertise, hard work and commitment.

Ed de Jong's mandate was renewed this past June for an additional three years. The Council will be able to continue to benefit from his knowledge of the system.

Jim Châtenay was also appointed as member. He is a retired rancher living in Red Deer, Alberta, who was a pioneer in the Charolais industry. Jim also has significant experience with the Canadian Wheat Board, having served there as an elected director for 10 years.

My mandate

The responsibilities that the Minister of Agriculture and Agri-Food, Gerry Ritz, has assigned to me are clear. Minister Ritz is aware of the challenges that the FPCC has had to face in recent years, and he hopes that the Council will continue its leadership role with the national agencies and other stakeholders by giving them its support and cooperation in the administration of the supply management system to ensure that the system is flexible and able to meet future challenges. My mandate also calls for us to interact and cooperate with the provincial supervisory boards, improve our dispute resolution process, and encourage the creation of promotion-research agencies.

I am convinced that the FPCC must help strengthen the supply management system by improving its effectiveness and transparency and ensuring that it also operates in the interests of both processors and consumers. Supply-managed industries do not always have a good reputation. I think that supply management is a commendable and useful system that has its advantages and disadvantages. Transparency, information and communication are key elements. All our decisions must be justified and able to stand up to public and judicial scrutiny.

Good relationships between the Council, the national agencies, the provincial supervisory boards and the other stakeholders are crucial. Trust, respect and cooperation are our allies. We have to work together so that we understand our mutual values and respect our roles and responsibilities in the best interests of producers, processors and consumers. To communicate well, we need to not only use clear, honest and transparent language but also know how to listen to and understand others. Those are principles that I, as Chair of the FPCC, intend to stand by!

I also intend to work to establish national promotion-research agencies to increase the competitiveness of the industry. To that end, I plan to ensure that the producers of all agricultural commodities are aware of the *Farm Products Agencies Act* as well as the importance of the FPCC's role. I was surprised to discover how unfamiliar the public is with the Act. I plan to resolve that situation. To me, that will involve putting in extra effort and increasing contact with the various agriculture industries and producer groups. I think that it is important for governments and the Council to support the organizations affected by this legislation and help them in their efforts by keeping them informed and supporting them as actively as possible through consultations and the legislative process, which can sometimes be meandering and intimidating.

Communication, collaboration, work, commitment and perseverance – those are my values. I strongly believe that one should never be satisfied with the status quo and that there is always room for improvement. The next four years are ahead of me, and I intend to work relentlessly to achieve these objectives.

Sincerely,

Laurent Pellerin
Chair

The Council

Phil Klassen, Brent Montgomery, John Griffin, Lise Bergeron, Laurent Pellerin, Ed de Jong, Jim Châtenay (absent)

The Farm Products Council of Canada (FPCC), was established in 1972 under the *Farm Products Marketing Agencies Act*. This legislation provides for the establishment of national marketing agencies and was amended in 1993 mostly to add a new Part III, which enables producers to establish agencies for promotion and research. In 2002, the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency (CBCRMDPA) was the first such agency to be established.

The FPCC currently supervises the operations of four national supply management agencies: the Egg Farmers of Canada (EFC), the Turkey Farmers of Canada (TFC), the Chicken Farmers of Canada (CFC) and the Canadian Hatching Egg Producers (CHEP). The four agencies manage the supply of Canadian chickens, turkeys, eggs and broiler hatching eggs. The agencies implement and administer marketing plans and allocate production quotas to ensure adequate supply. These agencies are funded through levies collected on products sold.

The Council also supervises the operations of the CBCRMDPA. This agency promotes beef marketing through advertising, promotion and consumer education programs, as well as through product development and nutrition research. Revenues for these activities are also generated through levies.

The FPCC supervises these agencies to ensure that they carry out their operations in accordance with the objectives set out in the Act, and that these agencies work in the balanced interests of producers, processors and consumers. This is done through the approval of quota regulations, levies orders and licensing regulations and a review of each agency's annual business plan, budget and policies. Other duties of the Council include working with provincial governments interested in the establishment and exercise of the powers of national agencies, and providing the Minister with information and advice on issues related to the creation and operation of the national agencies.

Supporting farmers

The FPCC supports producers by supervising the establishment, direction and decision-making of national agencies, including:

- Approving quota allocations and levies;
- Hearing and resolving complaints regarding agency decisions;
- Formulating recommendations on agency operations; and
- Reporting to the Minister on challenges, constraints and opportunities for the agricultural industry.

Looking out for consumers

The Council works with all four agencies to ensure that consumers have access to:

- A stable and reasonably priced supply of home-grown chickens, turkeys and eggs; and
- An industry that is responsible and develops adequate responsive solutions to constant challenges, such as avian influenza.

Fulfilling its mandate via partnerships

The FPCC works with all provincial governments and stakeholders to assist industry partners in resolving issues of mutual concern and fostering better working relationships. The Council also works collaboratively with the provincial government supervisory bodies that have a vested interest in the sustainability of the supply management system.

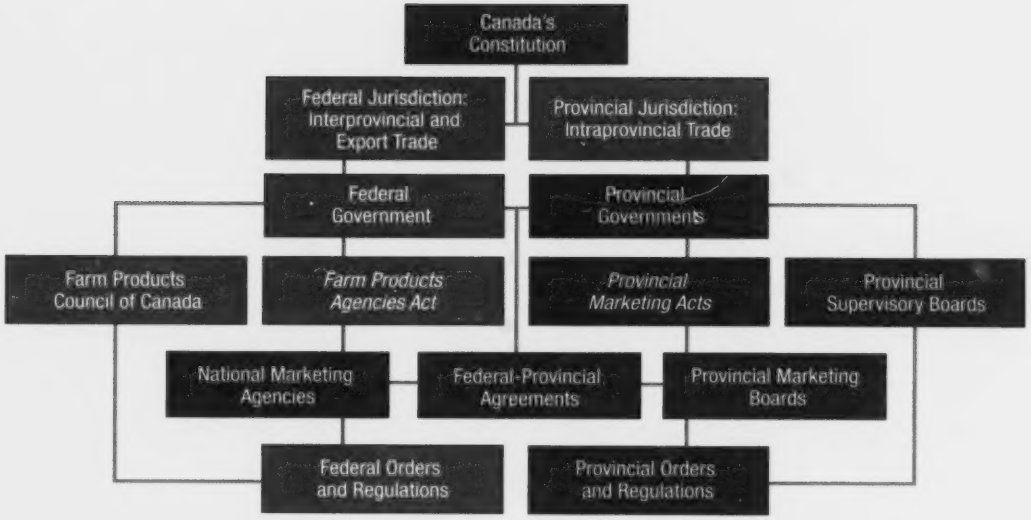

Legislative Framework

Under Canada's Constitution, agriculture is divided into two jurisdictions: the federal jurisdiction, encompassing inter-provincial and export marketing; and the provincial jurisdiction, covering intra-provincial marketing. The federal-provincial-territorial legal structure is represented in the accompanying chart.

Members

Council members are appointed by the Governor in Council and have a background in various aspects of the Canadian agri-food industry. At least half of the Council's members must be primary producers at the time of their appointment. The following individuals were the members as of December 2010:

Laurent Pellerin, Chair (2010–2014)

Laurent Pellerin has been a hog and cereal producer in Bécancour, Quebec, since 1972. Possessing a bachelor's degree in group management, he has been the president of the Fédération des producteurs de porcs du Québec (1985–1993), the Union des producteurs agricoles (1993–2007), the Canadian Federation of Agriculture (2008–2010) and, most recently, AgriCord , a network of agricultural associations focusing on international development. In 2005, he was awarded the Ordre national du Québec in recognition of his contributions to agriculture.

Brent Montgomery, Vice-Chair (2007–2011)

Brent Montgomery owns a turkey farm in St-Gabriel-de-Valcartier, Quebec, in partnership with his brother. Brent has occupied numerous positions in the agricultural field, including chair of the Canadian Turkey Marketing Agency from 2003 to 2007. He is co-owner of a turkey hatchery in Loretteville, Quebec. A former teacher and school principal, Brent has also been the mayor of the Municipality of St-Gabriel-de-Valcartier since 1988.

Lise Bergeron, Member (2008–2011)

Lise Bergeron lives in Montreal, Quebec. She has substantial experience in the collective marketing of agricultural products in Quebec and across Canada. Lise was a member of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec from 1996 to 1999 and served as the organization's vice-chair from 1999 to 2007.

Jim Châtenay, Member (2010–2012)

Jim Châtenay is a retired rancher living in Red Deer, Alberta. He began working on the family farm west of Penhold, Alberta, in 1964. Jim is considered a Canadian pioneer in the purebred Charolais industry and held a directorship in the Alberta Charolais Association for six years. In addition, Jim has significant experience with the Canadian Wheat Board, having served there as an elected director for 10 years. He was also a member of the Barley Advisory Committee of the Western Grains Research Foundation. Jim graduated from Olds College in Olds, Alberta, with a diploma in agriculture.

Ed de Jong, Member (2010–2013)

Ed de Jong owns a broiler breeder and dairy cow operation in Abbotsford, British Columbia. Ed has held numerous agriculture-related positions, including delegate to the BC Federation of Agriculture, director of the Canadian Broiler Hatching Egg Producers Association and chair of the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency.

John Griffin, Member (2008–2012)

John Griffin has been president of W.P. Griffin Inc., a family-owned and operated farming business in Elmsdale, Prince Edward Island, since 2000. The enterprise is organized into two divisions: the farming operation, which grows potatoes, grain and hay; and the potato packaging operation, which specializes in food service, consumer packs and ready-to-serve barbecue- and microwave-ready potatoes. He is also on the board of the World Potato Congress.

Phil Klassen, Member (2009–2011)

Phil Klassen operates a cow-calf and grain and hay farm near Herbert, Saskatchewan. He has operated the farm in partnership with his two brothers since 1976. Elected as a director of the Dairy Farmers of Saskatchewan for the past seven years, Phil has served on many of the organization's committees and has been its vice-president. Phil is active in his community, and he and his wife have raised six daughters and one son with a strong appreciation for farming.

Staff

Executive Office

Laurent Pellerin	Chair
Claude Janelle	Executive Director
Lisette Wathier	Executive Assistant
Carola McWade	Special Advisor Council Secretary & Registrar
Bob Botsford	Special Advisor

Policy and Program Operations

Christine Kwasse	Director
Hélène Devost	Senior Analyst
Marcel Huot	Senior Statistical Analyst
Reg Milne	Senior Advisor, Chicken, Broiler Hatching Eggs and Beef
William Edwardson	Senior Advisor, Eggs
Nancy Fournier	Acting Advisor, Turkey
Mike Iwaskow	Statistical Support Officer
Vacant	Manager, Policy Operations
Vacant	Policy Analyst

Corporate and Regulatory Affairs

Marc Chamaillard	Director
Pierre Bigras	Manager, Regulatory Affairs
Karen Percy	Regulatory Affairs Officer
Chantal Lafontaine	Communication Officer
Lise Leduc	Corporate Team Leader
Mélanie Amyotte	Administrative Officer
Lise Turcotte	Administrative Officer
Ginette Hurtubise	Administrative Support

Absent: Ginette Hurtubise
Marcel Huot
Mike Iwaskow

Council Business in Review

Meetings

The FPCC had a very busy year in 2010. The Council held eight face-to-face meetings and three meetings by teleconference. All meetings were held in Ottawa with the exception of one conducted in Saskatoon, Saskatchewan, in conjunction with the June conference of the Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC). Members also took the opportunity to tour the University of Saskatchewan and visit Innovation Place, Canadian Light Source Inc., and the Vaccine and Infectious Disease Organization, as well as meeting with the members of the Saskatchewan Agri-Food Council.

Council members and staff continued to regularly attend all agency meetings and presented meeting reports to the Council, as well as attending some of the annual general meetings of the provincial commodity boards. During many of these visits, the FPCC's new chair conducted business meetings with several provincial government supervisory boards and gave presentations on his vision for the FPCC and its strategic direction and priorities for the next four years.

Update on Strategic Plan 2009–2012

During the first year of the FPCC's Strategic Plan 2009–2012, Council members explored avenues to improve the FPCC's governance and the decision-making process. The objective was to ensure that Council decisions remain credible, justifiable and transparent.

The FPCC's Strategic Plan 2009–2012 entered its second year in 2010, and Council members participated in a retreat to review Council objectives and to validate and adapt the work currently under way. This session provided members with the opportunity to shift priorities and develop a work plan with timelines for the next 12 to 18 months.

The priorities are to continue to improve the relationship between the FPCC and the national agencies and other stakeholders; to promote the establishment of promotion-research agencies (PRAs) as a way of helping farmers improve competitiveness; to enhance communications; and to ensure the development and maintenance of the FPCC's knowledge base and expertise. The FPCC will also continue improving the quality of its client service.

In addition, during the summer of 2010, the FPCC chair visited many farm organizations across Canada and discovered that few producer groups were knowledgeable or even aware of the *Farm Products Agencies Act* (FPAA) and the provision for the creation of PRAs under Part III of the FPAA.

Since those visits, however, several groups have expressed interest in exploring this concept, and the FPCC has met with some of them to provide information on establishing a PRA. Those groups include the Canadian Pork Council, the United Potato Growers of Canada, the Canadian Horticultural Council, the Association des producteurs de fraises et framboises du Québec [Quebec association of strawberry and raspberry producers], and affiliates of the Union des

producteurs agricoles [Quebec's farm producers' union].

Other groups such as the Western Grains Research Foundation, the BC Highbush Blueberry Association and the BC Raspberry Association are also exploring the concept. Additionally, given that PRAs could be of benefit to national agencies under Part II, those agencies have been encouraged to explore the concept.

As one of the Council's strategic priorities, the FPCC intends in the coming months to develop a PRA awareness campaign aimed at agricultural commodity groups to promote greater use of this legislation. The Council is also looking at ways to make the legislation more "user friendly" to allow a greater number of producer groups to consider the benefits of this type of agency.

Complaints, Oversight Committee and Judicial Reviews

In September 2010, the FPCC disposed of four outstanding complaints against CFC on quota allocations for quota periods A-87, A-89, A-90 and A-93; those complaints had been tabled by CPEPC, the Further Poultry Processors Association of Canada and the Canadian Restaurant and Foodservices Association.

During the deliberations, Council members reviewed the final progress report of the Chicken Industry Oversight Committee, the report of the former FPCC chair, and all the comments and submissions made by not only the parties to the complaints but also the provincial chicken marketing boards and provincial supervisory boards.

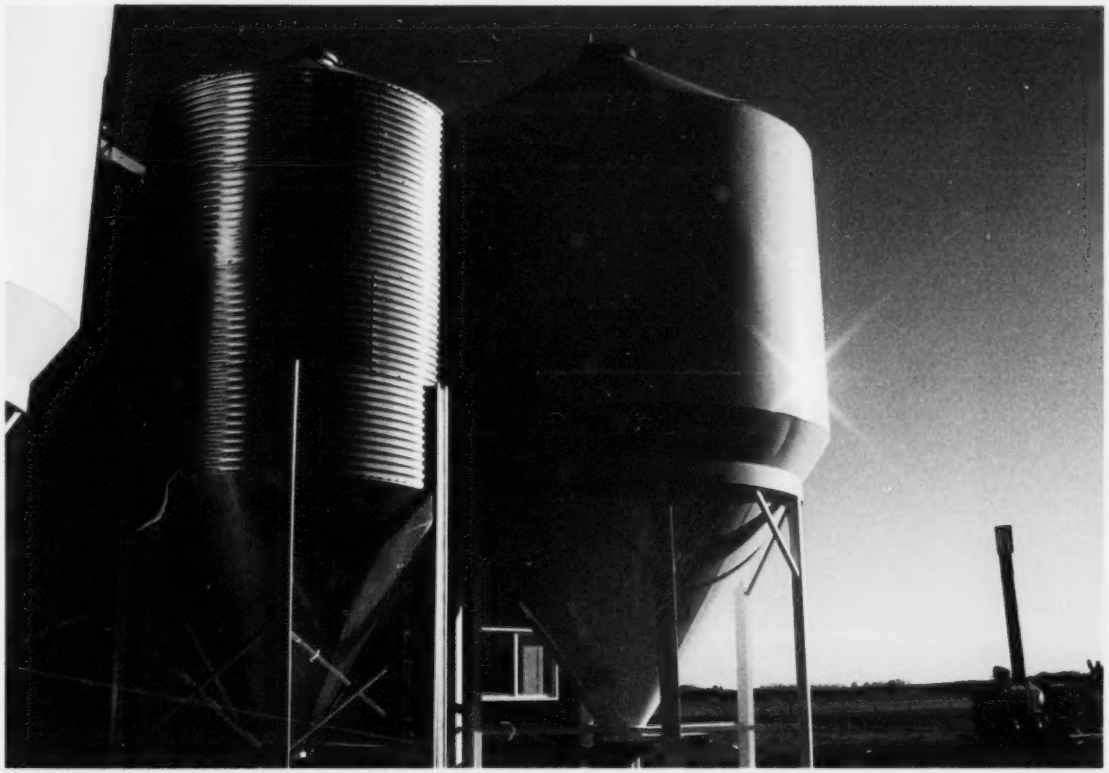

The two applications to the Federal Court for judicial review of the FPCC's decisions were discontinued by the CFC in early November 2010. The first application dealt with the Council's handling of the complaint against quota period A-93 and its decision to refuse approval of the allocation for A-93. The second one dealt with the FPCC's decision to refuse the application by CPEPC for a public hearing on the chicken allocation system.

The four complaints and the judicial reviews illustrate that there are issues that need to be addressed, and it is one of the Council's ongoing duties to work with national marketing agencies and industry stakeholders to better manage the supply management system. The Council is of the view that progress has been made toward developing collaborative solutions and that all parties should continue their work in addressing the issues at the root of the complaints.

National Association of Agri-Food Supervisory Agencies

The FPCC is a member of the National Association of Agri-Food Supervisory Agencies (NAASA). This is a federal-provincial-territorial group that shares ideas and information on issues of common concern.

NAASA consists of the FPCC, the Canadian Dairy Commission and the provincial and territorial government supervisory agencies. The provincial and territorial agencies supervise the affairs of their respective commodity boards. In 2010, NAASA held one conference call and two face-to-face meetings in Ottawa, mostly in connection with other industry events. During these meetings, FPCC and NAASA members tabled reports on decisions and ongoing business and discussed current issues. The FPCC provided a final update on the Chicken Industry Oversight Committee and reported on the tools developed and progress made to improve the FPCC's decision-making process, including a new set of questions that Council members will ask themselves when considering the approval of agency orders and regulations.

Furthermore, FPCC staff gave a detailed presentation on an intranet Web site developed for NAASA members, and Chair Laurent Pellerin gave a PowerPoint presentation on a national PRA being explored by the pork industry. Discussions also continued in 2010 on NAASA's governance principles and business plan.

Agricultural Products Marketing Act

The *Agricultural Products Marketing Act* (APMA) provides for the enactment of orders by the Governor in Council for the delegation of federal authority to provincial boards and agencies to regulate the marketing of agricultural products in interprovincial and export trade as well as authority to impose and collect levies.

The FPCC is responsible for the day-to-day administration of the APMA and for assisting provincial commodity boards during the application process. A provincial commodity board needs to apply to the federal government to be granted authority under the APMA. The FPCC guides the group on how to present an application and steers it through the evaluation and decision-making process. If the application is successful, the Governor in Council grants authority to the group and describes its powers by way of an APMA delegation order.

During 2010, the FPCC continued to work actively on simplifying the lengthy administrative process that provincial boards must follow when making changes to their orders and regulations. Furthermore, the FPCC continues to co-operate with the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, which reviews and scrutinizes government regulations to ensure conformity with the enabling statute.

Corporate Affairs

Over the last review period, the Corporate and Regulatory Affairs Directorate has remained at the forefront of the federal government's agenda for responsible, accountable, transparent and ethical

federal institutions. As such, it has actively contributed to supporting strong management and comptrollership practices within the organization in collaboration with central agencies. Its final Management Accountability Framework (MAF) assessment conducted by the Treasury Board recognized that the FPCC "*has robust financial management governance structure to ensure accountability and control of public resources*" It also stated that "*Similar to other micro-agencies operating with limited resources, the FPCC should also be commended for finding innovative ways, including collaborating with other departments and agencies, to address various internal and external challenges and risks.*"

Furthermore, the Corporate and Regulatory Affairs Directorate continued to play a lead role with respect to activities relating to the Cabinet Directive on Streamlining Regulation for the ongoing review of the FPAA or the APMA, in collaboration with provincial boards and partners.

The directorate also continues to remain an active proponent of portfolio management within Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) by maintaining close relationships on several corporate, regulatory and communications initiatives.

Communications

During 2010, six issues of the FPCC's FOCUS newsletter were produced and distributed to partners and stakeholders. The November issue was a special edition containing an interview with the FPCC's new chair, Laurent Pellerin. The FOCUS newsletter provides valuable information on Council business and decisions as well as insights into portfolio, departmental and industry news and, from time to time, related issues on the international scene. This publication is available in PDF format via e-mail and is also posted in both HTML and PDF formats on the FPCC's Web site.

In 2010, the FPCC continued to actively maintain its Web site and created two new intranet pages for the specific use of FPCC and NAASA members. The FPCC also published the eighth edition of *Canada's Poultry and Egg Industry Handbook*, which provides statistical information about the poultry and egg sector. The handbook was prepared in collaboration with AAFC, other government departments, the four national feather agencies and industry associations. The handbook continues to be a very useful and practical tool for stakeholders, government departments and academia.

State of the industry - Agencies in Review

Egg industry

Overview of 2010

During the year, the production of eggs continued to increase, whereas sales growth slowed in the latter half of the year. EFC estimates that egg production increased by approximately 2.8% over 2009 levels to reach around 517 million dozen marketable eggs. Nielsen data indicate that consumer purchases of table eggs continued to grow by 1.5 million dozen, but at a slower rate (0.6%) than in 2009. In particular, sales of specialty eggs – omega-3, organic, free-run and free-range – fell below 2009 levels by almost 5.5% nationally, although the free-run and free-range categories showed an increase of 3.5% nationally (just over 300,000 dozen eggs).

The volume of surplus eggs grew considerably so that the egg processing companies were able to utilize more Canadian eggs, resulting in a corresponding drop in imports. In 2010, imports of table eggs and eggs for processing decreased considerably over 2009 levels. Data from the Export and Import Controls Bureau of Foreign Affairs and International Trade Canada show that total table egg imports (global plus supplementary) reached 11.7 million dozen, which is 13% lower than in 2009. In terms of eggs for processing, total imports fell by 34% to 13.2 million dozen in 2010, a decrease that included a 50% reduction, to 7.4 million dozen, in supplementary imports of eggs for processing. In 2010, Canadian farmers were able to supply higher levels of the domestic demand for table eggs as well as eggs for processing.

Egg Farmers of Canada

In June 2010, EFC increased the quota allocation by 558,000 layers, in response to increased demand for table eggs and eggs for processing. In September 2010, EFC also increased the quota for the production of vaccine eggs (which are used in the production of vaccines) by 33% to 13 million dozen in response to the increased demand from the vaccine market projected for 2011.

The Pooled Income Fund (PIF) is the fund used by EFC to operate its Industrial Product Program. At the beginning of 2010, the PIF balance was $34 million, well above the minimum trigger point of $20 million. Since the agency anticipated major losses as a result of the forecast price for eggs for processing and the higher purchase price for surplus eggs, the levy was increased by 9.75 cents to 30 cents per dozen. The agency expects the PIF balance to end the year at $25 million.

During 2010, EFC continued to work with egg processors to develop a new contract that covers the pricing and conditions for the supply of surplus eggs that are not needed by the table market. A new contract is considered essential for the viability and long-term sustainability of EFC's industrial product program. Because this agreement was not finalized in 2010, discussions will continue with the expectation that a new contract will be put in place during 2011.

The Cost of Production Survey was successfully completed during 2010 by a third-party consulting company contracted by EFC. Across the country, 127 egg farms were surveyed to ascertain their 2009 costs and production levels, so as to establish the base for the cost-of-production calculations and updating formula for the next 4 to 5 years. The new cost of production will be implemented in January 2011.

As part of its strategy to become a more knowledge-based business, EFC established the first Economic

Research Chair on the Egg Industry at Université Laval. This initiative provides funds to investigate the economic aspects of important topics for the Canadian egg industry. EFC plans to extend this approach to other Canadian universities and other research fields during 2011.

Another major project undertaken by EFC during 2010 was an exploration of how the concept of social responsibility could be incorporated into EFC's organization and activities. Consultations took place across the country to develop a framework for what social responsibility would mean for EFC. Work will continue during 2011.

Progress was made on the development of a *Salmonella enteritidis* insurance program for the breeders, pullets and layers sectors of the table egg industry, as well as on work with the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) to improve compensation for producers under the *Health of Animals Act*. Neither of the projects has been completed as of yet.

EFC's traceability project was strengthened by the $800,000 in funding received from AAFC during 2010. This project aims to develop a set of national standards for the establishment of an egg and bird traceability system that will track eggs as they pass through all transactions from producer to consumer within the Canadian egg supply chain. National traceability standards are expected to be in place by the end of 2011.

As part of its strategy to protect supply management and reduce the risk of the system being negatively impacted during Canada's international trade negotiations, EFC worked in partnership with other supply management agencies to monitor the key issues affecting the Canadian egg industry during the Doha Round of the World Trade Organization (WTO) negotiations as well as the negotiations between Canada and the European Union (EU) on the development of a free-trade agreement.

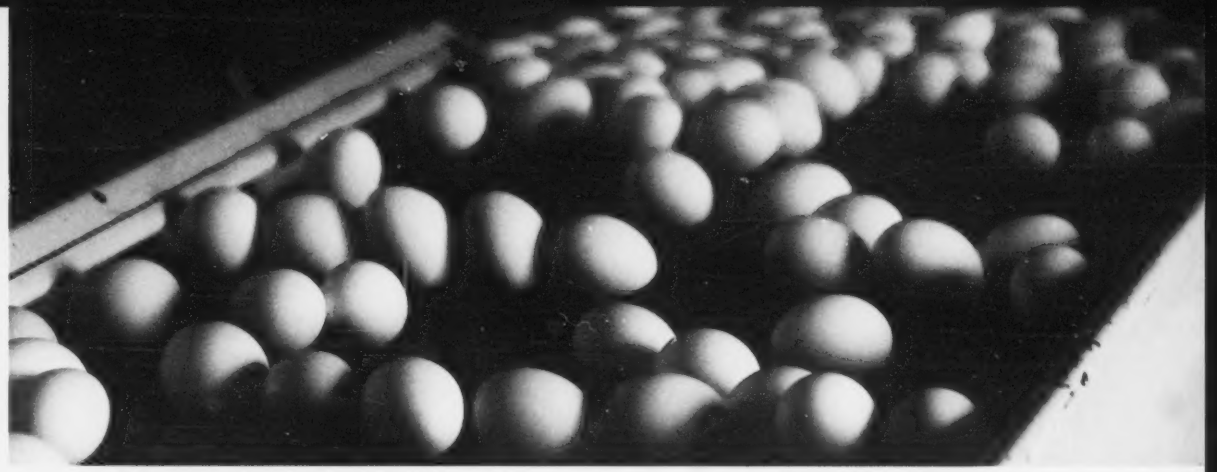

Outlook for 2011

During 2011, EFC anticipates a 2% increase in production owing to the quota increases in 2009 and 2010 and the 53-week production year in 2011. EFC estimates that growth will reach only 1.5% in shell-egg table demand and that both US breaking stock prices and Canadian producer prices will be higher than in 2010. It is also expected that eggs supplied to processors from the surplus will increase by 1.5%. Fluctuation of the US reference prices as well as higher producer prices as a result of the Cost of Production Survey completed during 2010 will continue to put financial pressure on the industrial product program.

Challenges and Opportunities

EFC plans to reconvene the committee to examine revisions to its federal-provincial-territorial agreement.

With respect to animal welfare and food safety issues, EFC will continue to be proactive, given that it plans to promote and implement activities in these areas as part of its social responsibility program, which will be initiated during 2011.

EFC will continue to face challenges with respect to managing the industrial product program and meeting the demands of processors. Council members are of the view that the current model for managing the industrial product program has already been stretched to the limit. The FPCC continues to support EFC's efforts to develop a sustainable and flexible way to supply processors and manage the surplus without relying on increasing the levy. EFC plans to implement changes in 2011 to tackle these issues; the changes will include an agreement with processors for more viable and competitive pricing for surplus eggs to be used for processing.

Broiler hatching egg industry

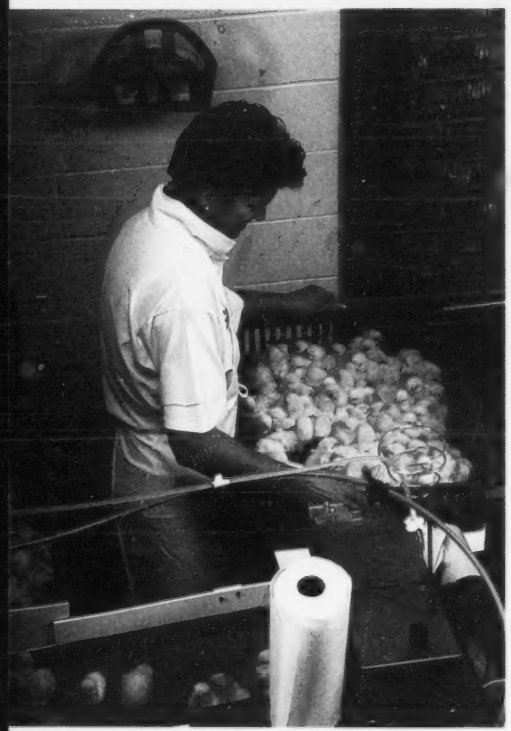

Overview of 2010

The production of broiler hatching eggs in 2010 was estimated to be 2% below the production volume of 2009.

Throughout 2010, the price for broiler hatching eggs changed slightly in British Columbia, Alberta and Saskatchewan. Manitoba, Ontario and Quebec had increases in the price for broiler hatching egg of 2.5 cents, 1.21 cents and 2.07 cents, respectively.

During 2010, the prices at which hatcheries sell chicks to chicken producers decreased in British Columbia, Alberta and Saskatchewan by 0.37 cents, 1.75 cents and 0.11 cents per chick, respectively. The prices increased in Manitoba, Ontario and Quebec by 2.5 cents, 3.8 cents and 4.8 cents per chick, respectively.

In 2010, imports of broiler hatching eggs and chicks, in egg equivalents, equalled 154.5 million eggs, 9.3% above the total tariff rate quota and 13.6% above the volume imported in 2009.

Canadian Hatching Egg Producers

In 2010, the redrafting of the Federal-Provincial Agreement (FPA) was completed and distributed to the signatories for their review and comment. The Alberta and Saskatchewan broiler hatching egg commodity boards and their supervisory agencies, which are not signatories to the current FPA, also received the draft for review and comment.

CHEP worked throughout 2010 with the CFIA on the methodology employed by the CFIA to determine the level of compensation that a broiler hatching egg producer would receive under the *Health of Animals Act* if the producer's flock were to be ordered depopulated by the CFIA.

The agency monitored the progress of the CFIA's avian influenza surveillance program and the hatchery supply flock surveillance program for program soundness.

Outlook for 2011

Domestic chicken production for 2011 is expected to increase by 1.5%. This increase takes into account Statistics Canada's projection of Canada's population growth in 2011 as well as minimal market expansion. Broiler hatching egg producers expect their production to increase at approximately the same rate.

Challenges and Opportunities

The agency has been working on a revised FPA with the goal of modernizing the agreement to reflect the current practices used by the agency and provincial commodity boards and to include Alberta and Saskatchewan as signatories to the agreement. The agency hopes to be able to have its revised FPA finalized and implemented by the end of 2011.

The agency expects to finalize, with the CFIA, the methodology that the CFIA will employ to determine the compensation that a broiler hatching egg producer would receive under the *Health of Animals Act*.

CHEP continued to work with the three other feather agencies as well as Dairy Farmers of Canada on issues related to the current WTO negotiations.

Chicken industry

Overview of 2010

Chicken production in Canada grew by approximately 1.0% in 2010, whereas production in the United States increased by 2.9% over the same period.

Retail prices for chicken, as measured by the consumer price index, stayed relatively flat compared to prices in 2009. Domestic consumption increased by 0.7%, less than population growth.

The average Ontario live producer price decreased gradually for the first seven months of 2010 owing to lower feed costs but began to increase during late summer and into the fall as feed costs increased because of the below-average feed grain harvest. The weighted average producer price in 2010 was $1.39 per kilogram, approximately 6 cents below the 2009 average.

Throughout 2010, wholesale prices for chicken remained strong and similar to 2009 levels. The prices for wings and legs were especially strong relative to last year, whereas the whole-bird and breast wholesale prices fluctuated above and below the 2009 prices throughout 2010.

In 2010, imports of chicken and chicken products decreased by 3.5% compared to 2009. There were no requests for supplementary imports arising from market shortages, and imports under the Import for Re-Export and Import to Compete categories decreased by 4.7% and 64.0%, respectively.

Chicken Farmers of Canada

In 2009, CFC held a workshop involving commodity boards, provincial supervisory councils and industry stakeholders on the concept of differential growth for the purpose of developing options and methodologies for growing the Canadian chicken industry profitably. While several options were developed, considered and debated, there was no consensus on this issue by the end of that year. During 2010, the debate continued and culminated in a signatory consultation workshop on differential growth in September. Following these discussions, although a policy on differential growth was supported by the downstream directors, not all provincial commodity boards could agree that such a policy was needed or required, and it was agreed that no more resources should be devoted to this issue.

The Allocation Report Card, which was developed in 2009 to assist CFC directors in setting the national chicken allocation, continues to be used. The Allocation Report Card is composed of target ranges for storage stocks in relation to domestic disappearance as well as tariff rate quota usage. There is still no agreement among CFC directors on an acceptable processor margin to be included in the allocation report card.

In an effort to improve the allocation-setting process, the agency began in late 2010 to use a medium-term growth rate target for chicken demand.

Outlook for 2011

The Canadian chicken industry is expected to continue expanding, with production growth of 1.5%. However, some industry stakeholders expect that the expansion will be modest and in line with the expected population growth of 1.0%.

The United States Department of Agriculture anticipates that the chicken industry will scale back production in 2011 with the forecasted rising corn prices in 2011 and lower wholesale prices for broiler products. The US supply/demand situation always impacts the Canadian marketplace, and the uncertainty with regard to the exchange rate complicates this relationship.

In Canada, slightly weaker wholesale prices and higher input costs are expected to put pressure on processor margins.

Challenges and Opportunities

The demographics of the Canadian population are continually changing, although one constant is consumers' desire for healthy foods that are convenient to prepare. The chicken industry must be able to deliver such foods in an increasingly competitive environment.

As in past years, building relationships and fostering trust between industry stakeholders remain an ongoing challenge for CFC, especially with regard to the improvement of the allocation-setting process.

The increase in interprovincial movements of live chickens, the premiums paid by processors to secure supply, and the moratoriums that were in place in Ontario and Quebec on sales to out-of-province buyers continue to be ongoing concerns for the industry. The provincial commodity boards as well as processor representatives from Quebec and Ontario worked throughout 2010 to find a long-term solution to this last issue. Progress is expected in 2011.

CFC is monitoring all bilateral trade negotiations as well as the current WTO trade negotiations, given that CFC views an increase in market access for chicken as a very serious threat to the livelihood of its producers.

Turkey industry

Overview of 2010

Canadian turkey production reached 193.13 Mkg in eviscerated weight in 2010, down 3.2% from 2009. Storage levels at the end of 2010 reached a record low of 12.3 Mkg, which was 32.8% lower than at the beginning of the year. This decrease in inventory resulted from the lower production levels and the increase in domestic disappearance. Production increased from 165.3 Mkg in 2009 to 164.3 Mkg in 2010. Domestic disappearance for the current control period to November 2010 was 65.3 Mkg, which was 1.7 Mkg higher than last year and 1.5 Mkg lower than 2008 for the same period (May–October).

During 2010, retailers featured whole turkeys in their outlets at very low prices to attract consumers. Even though fresh or frozen turkeys were used as "loss leaders" (were sold below purchase price) by grocery stores, the producer prices remained constant, decreasing only slightly. Whole-bird inventories were lower than in previous years, with storage stocks at 26.9 Mkg on October 31, 2010, which represents a decrease of 1.1 Mkg compared to the same date in 2009. Although further processed quota allocations were reduced in July 2010 from 68.9 to 67.8 Mkg, the final total allocation was 0.3 Mkg higher than the initial allocation.

Because of high inventories early in 2010, turkey imports were initially slow, resulting in import quota utilizations remaining below pro rata for most of the year. Import volumes accelerated in November and December, however.

Whereas imports remained constant, exports of whole-bird categories were nonexistent in 2010. Exports in other categories of turkey decreased, particularly in further processed products.

Turkey Farmers of Canada

TFC has been working to reach an agreement on amendments to their orders and regulations throughout 2010, especially with regard to the quota regulations. Because the directors were struggling to come to a consensus, TFC agreed to undertake further consultations on the allocation policy with the agency's member organizations.

The TFC Board of Directors approved the Interprovincial Leasing of Quota Guidelines, which were developed to assist TFC in transferring commercial quota between provinces within a control period, on a short-, medium- or long-term basis, where an unforeseen event significantly limits or prevents turkey production.

In October, TFC was pleased to announce the addition of all-new turkey nutrient data to the Canadian Nutrient File (CNF), which lists the nutrient values of foods in Canada. The CNF is a comprehensive database that reports up to 143 nutrients in over 5500 foods. The database can help users find values for nutrients such as vitamins, minerals, protein, energy, fat and many more and is updated periodically.

TFC is maintaining its partnership with Food Banks Canada to provide turkeys to small towns and rural areas in order to alleviate hunger during festive seasons.

Outlook for 2011

TFC, on the recommendation of the Turkey Market Advisory Committee, opted to keep the whole-bird quota 2 Mkg below the national reference level for the 2011–2012 control period. The preliminary whole-bird allocation of 73,111,683 kg is 3 Mkg higher than the allocation for the 2010–2011 control period. The rationale for this is based on low inventories towards the end of 2010 and in January 2011 and increased domestic disappearance.

Challenges and Opportunities

TFC's main challenge is regaining the market opportunities that have been lost because of the *Listeria* outbreak and more recently because of the economic slowdown. These events have helped alter the consumption patterns for all proteins. TFC remains prudent with respect to featuring by retailers, given that this marketing strategy is not under TFC's control and could be short-lived.

TFC is working hard to influence consumers' food purchasing behaviour in order to increase consumption levels of turkey, and the agency is very active in social media. TFC is devoting resources to increasing consumers' confidence in Canadian turkey products as well as to addressing animal welfare and food safety issues.

Another challenge for the agency is addressing processor-specific whole-bird growth opportunities within its allocation process. TFC's current review of its allocation policy is aimed at solving this issue.

TFC continues to work with the other feather industries to monitor the current WTO negotiations and attend events.

Beef industry

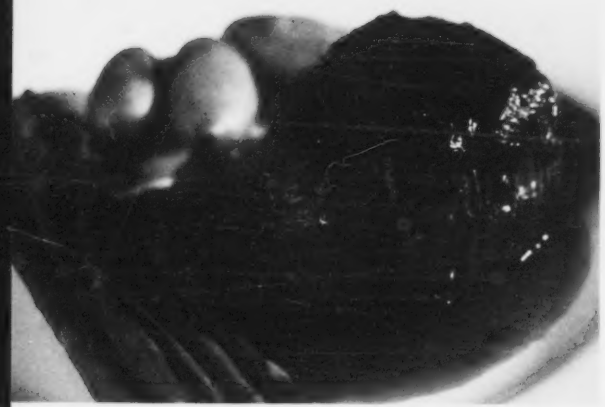

Overview of 2010

AAFC is projecting that domestic beef production will increase by 2.3% in 2010 versus 2009. Beef consumption is expected to remain stable at 2009 levels of 28.6 kg per person.

There was positive news in 2010 regarding access for Canadian cattle and beef products to foreign markets. In June, through the work of the Minister of Agriculture and Agri-Food, Gerry Ritz, and the Minister of International Trade, Peter Van Loan, Panama re-opened its market to imports of live Canadian cattle.

Following the meetings that Prime Minister Stephen Harper, Minister Ritz and Minister Van Loan held with a Chinese delegation led by President Hu Jintao, China announced that it would initiate a process aimed at restoring full access for Canadian beef. Under the first stage of the agreement, China will resume imports of tallow and boneless beef from cattle less than 30 months of age. It is estimated that, once trade is fully restored, the result will be an additional $100 million for Canadian cattle producers.

In August, market access for Canadian rendered animal by-products, including bone meal, blood meal, poultry meal and fats, was secured by Minister Ritz after negotiations with the Philippine government.

In November, an agreement was reached between Canada and the EU granting Canadian beef improved access to the EU in the form of a 20,000-t duty-free quota. The 20,000-t quota was created in 2009 as a result of compensation negotiations between the US and the EU for the decade-old WTO dispute following which the EU ban on growth promotants (small pellets implanted into the ears that release a small amount of hormone) was ruled not scientifically justified. Canada will join the US and Australia in sharing the quota, which will increase to 45,000 t in 2012.

The WTO Dispute Settlement Panel, which was established at Canada's request, held two rounds of oral hearings in September and early December 2010. The oral hearings are examining whether the US country-of-origin labelling law violates the WTO agreements. In a typical year, Canada exports between 1.2 million and 1.5 million head of live cattle and 310,000 t of beef to the US.

Under both the WTO agreements and the North American Free Trade Agreement, country-of-origin labelling of meat is allowed, but the label must indicate the country where it became meat, not where the animal was born or raised.

Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency

The first levies order for the CBCRMDPA was approved by the Council in March 2005. Currently, all provinces but Newfoundland and Labrador have signed service agreements with the agency, allowing for the collection and remittance of the levy to the agency.

The CBCRMDPA was created under Part III of the FPAA and can, unlike the marketing agencies created under Part II, collect levies on imports. The agency has begun developing the administrative process necessary for collecting an import levy on imported beef and beef products. The agency has also begun the process of drafting the levies order that will allow them to collect levy revenue on imports. The import levy must be submitted to the Council for approval.

Funds generated from the national levy are allocated primarily to three organizations: the Beef Information Centre (BIC), the Canada Beef Export Federation (CBEF) and the Beef Cattle Research Council. Provincial boards have the option to retain some of the levy collected to fund provincial programs.

An independent study by Dr. John Cranfield, University of Guelph, evaluating the economic benefits to cattle producers of the levies collected by the CBCRMDPA was released in April and indicated that, on average, every dollar invested in national research and marketing activities from 2005 and 2008 earned back $9 for Canadian cattle producers. The full report is available on the agency's Web site, **nco.cattle.ca**.

The Canada Beef Working Group, which was made up of representatives of the national agency, the BIC, the CBEF, the Canadian Cattlemen's Association (CCA), the Canadian Cattlemen Market Development Council, the National Cattle Feeders' Association and the Alberta Cattle Feeders' Associations, was tasked to investigate and develop a new organizational structure to maximize efficiency and effectiveness for domestic and international marketing activities.

The Working Group recommends the creation of a single organization by combining the BIC, the CBEF and the agency. The Working Group estimates that combining the three organizations will reduce administrative costs and make an additional $1.3 million per year available to maintain marketing programs and services.

The Working Groups' recommendation proposes amending the agency's proclamation to reflect the revised governance structure so that the new organization will be able to fully utilize the agency's authority.

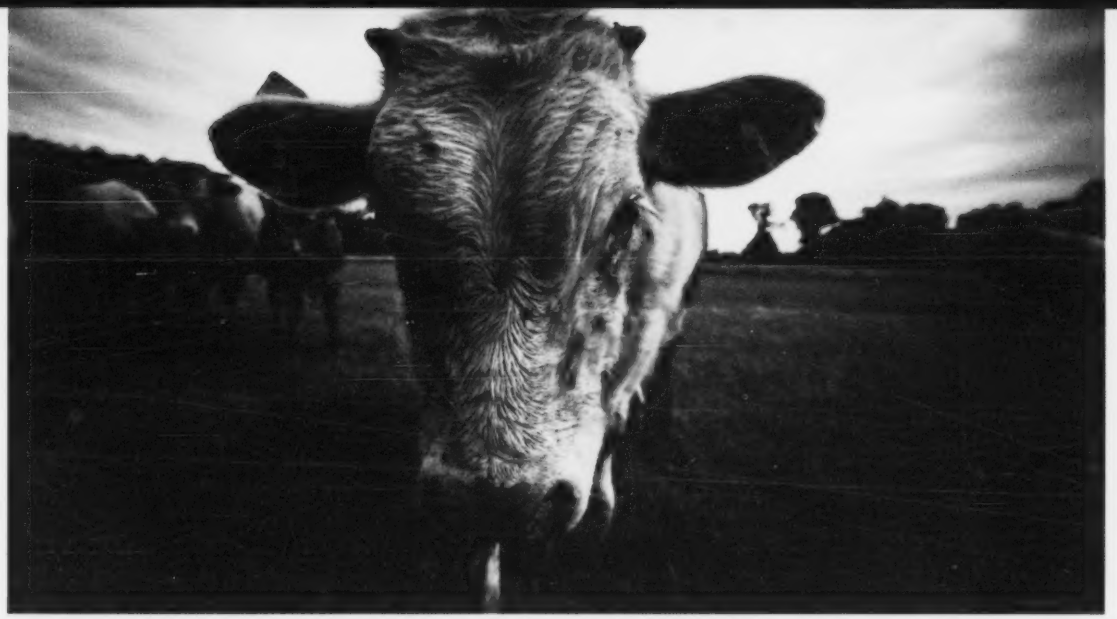

The boards of the BIC, the CBEF and the agency will each independently consider the recommendations. If they are supported, the recommendations will go to special general meetings of the CCA and CBEF members for their approval.

Outlook for 2011

According to AAFC, beef production is expected to increase slightly by 1% to 2%. Cattle inventories will decline, tightening beef supplies later in 2011. Imports are expected to increase slightly, a change that will offset declining North American supplies. Russia is expected to be a strong importer of Canadian beef and beef products and, because of the slow economic recovery in the US coupled with continued strong demand in Asia, exports are expected to grow in 2011. AAFC is anticipating a slight increase in beef consumption, given that Canada's economy is expected to grow slowly in 2011.

Challenges and Opportunities

The CBCRMDPA was created with the intention to finance promotion, research and market development through a domestic and import levy in order to make Canadian producers more competitive. Now that all producing provinces adhere to the national system, the agency can move forward with the development and implementation of an import levies order and explore ways to collect the import levy.

If the new organization is approved by the three boards (the CCA, the CBEF and the agency), the agency's proclamation will need to be amended to fit the new structure as well as the new roles and responsibilities that the CBCRMDPA will inherit.

Mission, Mandate and Other Responsibilities

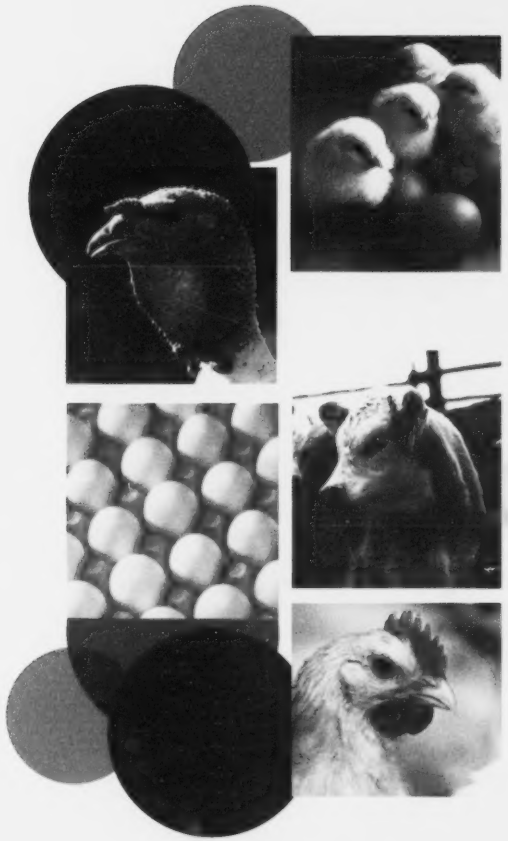

Mission

The mission of the FPCC is to ensure that the national supply management systems for poultry and eggs and the beef cattle promotion and research agency work in the balanced interest of all stakeholders, as well as to promote the strength of the agri-food sectors for which the FPCC is responsible.

Mandate

The mandate of the FPCC is to:

- Advise the Minister on all matters relating to the establishment and operation of agencies under the FPAA with a view to maintaining and promoting an efficient and competitive agriculture industry;
- Review the operations of agencies with a view to ensuring that they carry out their operations in accordance with their objectives;
- Work with agencies to promote more effective marketing of farm products in interprovincial and export trade and, in the case of a PRA, work to promote such marketing in import trade as well as research relating to farm products; and
- Consult, on a continuing basis, with the governments of all provinces having an interest in the establishment or the exercise of the powers of any one or more agencies under the Act.

Other Responsibilities

The FPCC's other responsibilities consist of:

- Investigating and taking action, within its powers, on any complaints in relation to national agency decisions (pursuant to paragraph 7(1)(*f*) of the FPAA);
- Holding public hearings when necessary (pursuant to subsection 8(1) of the FPAA);
- Ensuring that the national agencies meet the requirements of the *Statutory Instruments Act*; and
- Administering the APMA, which allows the federal government to delegate its authority over interprovincial and export trade to provincial commodity boards.

Industry and Stakeholder Contacts

Egg Farmers of Canada
Phone: 613-238-2514
www.eggs.ca
Laurent Souligny, Chair
Tim Lambert, Chief Executive Officer

Chicken Farmers of Canada
Phone: 613-241-2800
www.chicken.ca
David Fuller, Chair
Mike Dungate, General Manager

Turkey Farmers of Canada
Phone: 905-812-3140
www.turkeyfarmersofcanada.ca
Mark Davies, Chair
Phil Boyd, Executive Director

Canadian Hatching Egg Producers
Phone: 613-232-3023
www.chep-poic.ca
Gyslain Loyer, Chair
Giuseppe Caminiti, General Manager

Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency
Phone: 403-275-8558
www.nco.cattle.ca
Marlin Beever, Chair
Rob McNabb, Executive Director

Canadian Poultry and Egg Processors Council
Phone: 613-724-6605
www.cpepc.ca
Reg Cliche, Chair
Robin Horel, President and Chief Executive Officer

Further Poultry Processors Association of Canada
Phone: 613-738-1175
www3.sympatico.ca/fppac
Blair Shier, Chair
Robert de Valk, General Manager

Provincial Supervisory Board Contacts

British Columbia Farm Industry Review Board
Phone: 250-356-8945
www.firb.gov.bc.ca

Alberta Agricultural Products Marketing Council
Phone: 780-427-2164
www1.agric.gov.ab.ca/$department/deptdocs.nsf/all/apmc2626

Saskatchewan Agri-Food Council
Phone: 306-787-5978
www.agriculture.gov.sk.ca/Agri-Food-Council

Manitoba Farm Products Marketing Council
Phone: 204-945-4495
http://web2.gov.mb.ca/agriculture/programs/index.php?name=aaa31s02

Ontario Farm Products Marketing Commission
Phone: 519-826-4220
www.omafra.gov.on.ca/english/farmproducts

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
Phone: 514-873-4024
www.rmaaq.gouv.qc.ca

Nova Scotia Natural Products Marketing Council
Phone: 902-893-6511
www.gov.ns.ca/agri/npmc

New Brunswick Farm Products Commission
Phone: 506-453-3647
www.gnb.ca/0027/Agr/0001

Newfoundland and Labrador Farm Industry Review Board
Phone: 709-729-3799
www.nr.gov.nl.ca/NR/agrifoods/ic/firb

Prince Edward Island Marketing Council
Phone: 902-569-7575
www.gov.pe.ca/af/agweb/associations

Northwest Territories Agricultural Products Marketing Council
Phone: 867-873-7383

Notes:

Notes:

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Conseil des produits agricoles du Canada

2010 revue annuelle

Canada

Édifice Canada
10e étage
344, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Téléphone : 613-995-6752
Télécopieur : 613-995-2097
Téléscripteur/ATS : 613-943-3707
Site Web : www.fpcc-cpac.gc.ca
Courriel : fpcc-cpac@agr.gc.ca

© Ministre des travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2010
Numéro de catalogue : A99-2/2010
ISBN : 978-1-100-52830-4

Table des matières
Revue annuelle 2010

Message du président 2
Le Conseil 4
Cadre législatif 6
Membres 6
Personnel 7
Revue des affaires du Conseil 8
- Réunions 8
- Le point sur le plan stratégique 2009-2012 8
- Plaintes, Comité de surveillance de l'industrie du poulet et révisions judiciaires 9
- Association nationale des régies agroalimentaires 10
- *Loi sur la commercialisation des produits agricoles* (LCPA) 10
- Services intégrés 10
- Communications 11

État de l'industrie : Revue des offices 12
- Industrie ovocole 12
- Industrie des œufs d'incubation de poulet à chair 14
- Industrie du poulet 16
- Industrie du dindon 18
- Industrie du bœuf 20

Mission, mandat et autres responsabilités 22
Industrie et intervenants – Personnes-ressources 23
Régies provinciales – Personnes-ressources 23

Message du président

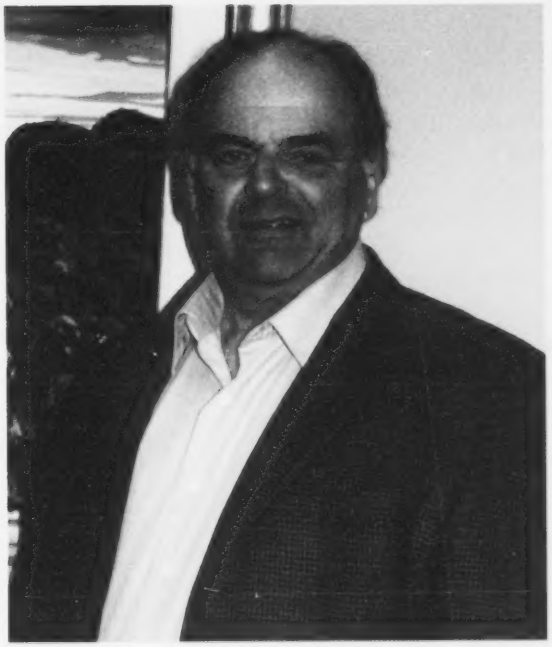

Communiquer : Écouter et s'exprimer

Cela fait maintenant plus de quarante ans que j'œuvre dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire et c'est avec enthousiasme que j'ai pris la barre du CPAC en juin 2010. Je me suis alors empressé de prendre connaissance des dossiers chauds et de rencontrer un grand nombre d'intervenants de l'industrie. J'ai été accueilli de façon exemplaire au CPAC et par l'industrie. Ce fut un excellent départ!

Au début, j'ai pris le temps nécessaire pour examiner les relations du Conseil avec les offices canadiens et j'ai eu des discussions avec leurs dirigeants élus et non élus. Je crois fermement que nous sommes sur la bonne voie et que l'année 2010 s'est terminée de façon positive. Les appels à la Cour fédérale ont été abandonnés et le Conseil a entamé des discussions et des relations cordiales avec tous les offices canadiens. Lors de notre réunion de décembre 2010, chaque office est venu présenter son industrie ainsi que son bilan; des discussions franches sur la situation et les préoccupations de chacun ont eu lieu dans le but de mieux se comprendre mutuellement. C'est également lors de cette réunion que les *Lignes directrices sur le traitement des plaintes* ont été approuvées en principe. Elles ont été transmises aux intervenants de l'industrie. Elles seront mises à l'essai et ajustées si nécessaire. Le Conseil est aussi satisfait que les *Lignes directrices sur la nomination des vérificateurs* ainsi que les *Lignes directrices sur la nomination des inspecteurs*, élaborées plus tôt dans l'année, aient été approuvées.

Nous vivons dans une ère où les communications sont faciles et rapides. Cependant, elles ne permettent pas toujours une écoute attentive ou le développement d'une compréhension réciproque, qui sont des éléments nécessaires à la réalisation de progrès. Une communication constructive est essentielle pour avancer et elle doit être maintenue autant par les membres du Conseil, les élus des offices et l'ensemble des intervenants que par les employés de nos organisations respectives et ce, pour le bien de l'industrie. Les progrès réalisés dans la deuxième partie de 2010 démontrent qu'il est possible d'y arriver. En fait, la communication est une valeur à promouvoir au même titre que l'intégrité, le respect et le professionnalisme.

Arrivées et départs

Quelques changements au chapitre de l'effectif sont survenus au sein du Conseil en 2010 avec premièrement le départ de mon prédécesseur, Bill Smirle, qui a occupé pendant deux ans le poste de président du CPAC. M. Smirle a apporté un bagage de sagesse et d'expérience au Conseil et a su contribuer à l'instauration d'une culture de changement fondée sur la collaboration, la rigueur et la proactivité.

Patrick James, de Olds, en Alberta, a également terminé son mandat de deux ans avec le CPAC en mars 2010. Enfin, Marjorie Donnan, de Stirling, en Ontario, nous a quittés en août 2010. Elle a œuvré pendant près de trois ans au sein du CPAC. Je tiens à remercier Bill, Marjorie et Patrick pour leur

excellente contribution, leur expertise, leur travail assidu et leur engagement.

Le mandat d'Ed de Jong a été renouvelé en juin dernier pour une période additionnelle de trois ans. Le Conseil pourra continuer de profiter de sa connaissance du système.

Jim Châtenay a aussi été nommé membre. Ancien éleveur maintenant à la retraite, M. Châtenay, qui vit à Red Deer, en Alberta, a été l'un des pionniers de l'industrie charolaise au Canada. Il possède aussi une vaste expérience à la Commission canadienne du blé, organisme au sein duquel il a été directeur élu pendant 10 ans.

Mon mandat

Le ministre Ritz, qui connaît les défis auxquels le Conseil a eu à faire face au cours des dernières années, m'a confié des responsabilités claires. Il souhaite notamment que le Conseil continue d'agir comme leader auprès des offices canadiens et des intervenants en leur offrant son appui et sa collaboration dans l'administration du système de gestion de l'offre pour faire en sorte que ce dernier soit souple et qu'il puisse relever les défis à venir. Mon mandat prévoit également que nous interagissions et coopérions avec les régies provinciales, que nous améliorions notre processus de règlement des différents et que nous encouragions la création d'offices de promotion et de recherche.

Je suis convaincu que le Conseil doit contribuer à renforcer le système de gestion de l'offre, en augmentant son efficacité et sa transparence et en assurant qu'il fonctionne dans l'intérêt tant des transformateurs que des consommateurs. Les industries régies par le système de gestion de l'offre n'ont pas toujours bonne réputation. Je crois que c'est un système louable et utile, qui a ses qualités et défauts. La transparence, l'information et la communication sont des éléments clé. Toutes nos décisions doivent être justifiées et assujetties à l'examen public ou juridique.

Le maintien de bonnes relations entre le Conseil, les offices canadiens, les régies provinciales et les autres intervenants est primordial. La confiance, le respect et la concertation sont nos alliés. Nous devons travailler ensemble afin d'arriver à une compréhension de nos valeurs réciproques et à un respect de nos rôles et responsabilités dans l'intérêt des producteurs, des transformateurs et des consommateurs. Pour bien communiquer, il faut non seulement utiliser un langage clair, honnête et transparent, mais il faut aussi savoir écouter et comprendre l'autre. Ce sont des principes que j'entends promouvoir à titre de président du CPAC!

J'ai également l'intention de travailler à l'établissement d'offices canadiens de promotion et de recherche afin d'augmenter la compétitivité de l'industrie. À cette fin, j'ai l'intention de faire connaître la *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA) aux producteurs de toutes denrées agricoles, et de les sensibiliser à l'importance du rôle du CPAC. J'ai été étonné de constater combien la LOPA était méconnue du public. J'ai l'intention de remédier à cette situation. Pour moi, cela signifie qu'il faut déployer davantage d'efforts et multiplier les contacts avec les diverses industries agricoles et groupes d'agriculteurs. Je pense qu'il est important que les gouvernements et le Conseil soutiennent les organisations touchées par la Loi, qu'ils les accompagnent dans leurs démarches en les informant et en les appuyant activement dans toute la mesure du possible à travers les consultations et le cheminement législatif qui peut parfois s'avérer sinueux et intimidant.

La communication, la collaboration, le travail, l'engagement et la persévérance. Voici mes valeurs. Je crois fortement qu'il ne faut jamais se satisfaire du statu quo, qu'il y a toujours place à l'amélioration. Les quatre prochaines années sont devant moi et je compte bien travailler avec acharnement à la réalisation de ces objectifs.

Mes sincères salutations,

Le président,
Laurent Pellerin

Le Conseil

Phil Klassen, Brent Montgomery, John Griffin, Lise Bergeron, Laurent Pellerin, Ed de Jong, Jim Châtenay (absent)

Le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) a été établi en 1972 en vertu de la *Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme*. Cette loi permet la création d'offices canadiens de commercialisation; elle a été modifiée en 1993, particulièrement par l'ajout de la Partie III, qui permet aux producteurs d'établir des offices de promotion et de recherche. C'est ainsi qu'en 2002 le premier office de ce genre a vu le jour, soit l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie (OCRDMPBB).

Le Conseil supervise actuellement les activités de quatre offices canadiens qui œuvrent dans le secteur de la gestion de l'offre : les Producteurs d'œufs du Canada (POC), les Éleveurs de dindon du Canada (EDC), les Producteurs de poulet du Canada (PPC) et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC). Ces quatre offices canadiens gèrent l'offre canadienne de poulet, de dindon, d'œufs et d'œufs d'incubation de poulet à chair. Ils mettent en œuvre et administrent les plans de commercialisation et répartissent les contingents de production pour assurer un approvisionnement adéquat. Les offices de commercialisation tirent leurs revenus de la perception de redevances sur les produits vendus.

Le Conseil supervise aussi les activités de l'OCRDMPBB. Cet office a pour but de promouvoir la commercialisation du bœuf par des programmes de publicité, de promotion, d'éducation des consommateurs, de recherche nutritionnelle ou de recherche sur les produits. Il réalise son plan de promotion et de recherche grâce aux fonds qu'il perçoit sous forme de redevances (prélèvements).

Le CPAC supervise les offices canadiens pour s'assurer que leurs activités sont conformes aux objectifs énoncés dans la Loi et veille à ce qu'ils tiennent compte, dans le cadre de leurs activités, des intérêts à la fois des producteurs, des transformateurs et des consommateurs. Pour ce faire, le CPAC approuve les règlements de contingentement, les ordonnances sur les redevances à payer et les règlements sur l'octroi des permis, et passe en revue les plans d'affaires annuels, les budgets et les politiques des offices. Le Conseil collabore également avec les gouvernements provinciaux ayant un intérêt dans l'établissement et l'exercice des pouvoirs des offices canadiens de même qu'il informe le ministre et lui donne des conseils sur des sujets touchant la création et le fonctionnement des offices canadiens.

Soutien aux agriculteurs

Le Conseil appuie les producteurs en supervisant l'établissement et l'orientation des offices canadiens ainsi que le processus décisionnel de ces derniers, notamment :

- Il approuve les contingents et les redevances à payer;
- Il entend et règle les plaintes que soulèvent les décisions rendues par les offices;
- Il formule des recommandations sur les activités des offices;
- Il présente au ministre des rapports sur les défis, les contraintes et les débouchés pour le secteur agricole.

À l'appui aux consommateurs

Le Conseil travaille de concert avec les quatre offices canadiens pour faire en sorte que les consommateurs :

- aient accès à un approvisionnement stable de poulets, de dindons et d'œufs produits au pays, et ce, à prix raisonnable;
- soient desservis par une industrie responsable qui conçoit des solutions adéquates pour répondre aux défis incessants, comme l'influenza aviaire.

Réalisation de son mandat par l'établissement de partenariats

Le Conseil travaille de concert avec tous les gouvernements provinciaux et les intervenants afin d'aider les partenaires de l'industrie à résoudre leurs problèmes communs et à améliorer les relations de travail. Le Conseil collabore aussi avec les organismes de contrôle des gouvernements provinciaux ayant un intérêt direct dans la durabilité du système de gestion de l'offre.

Constitution canadienne
Pouvoirs fédéraux : commerce interprovincial et exportation
Pouvoirs provinciaux : commerce intraprovincial
Gouvernement fédéral
Gouvernements provinciaux
Conseil des produits agricoles du Canada
Loi sur les offices des produits agricoles
Loi provinciales sur la commercialisation
Régies agroalimentaires provinciales
Offices canadiens de commercialisation
Ententes fédérales-provinciales
Offices provinciaux de commercialisation
Ordonnances et règlements fédéraux
Ordonnances et règlements provinciaux

Cadre législatif

La Constitution du Canada établit deux secteurs de compétences en matière d'agriculture : la compétence fédérale, dont relève la commercialisation sur le marché interprovincial et d'exportation, et la compétence provinciale, dont relève la commercialisation intraprovinciale. La structure juridique fédérale-provinciale-territoriale est illustrée dans la figure suivante.

Membres

Les membres sont nommés au CPAC par le gouverneur en conseil. Ils proviennent de différentes sphères de l'industrie agroalimentaire canadienne. Au moins la moitié des membres du Conseil doivent être des producteurs primaires, ou devraient l'être au moment de leur nomination. En 2010, le Conseil se composait des personnes suivantes :

Laurent Pellerin, président (2010–2014)

Laurent Pellerin est un producteur porcin et céréalier depuis 1972 à Bécancour. Détenteur d'un baccalauréat en gestion de groupe, il a été président de la Fédération canadienne de l'agriculture (2008-2010), président de l'Union des producteurs agricoles (1993-2007), président de la Fédération des producteurs de porcs (1985-1993) et, jusqu'à tout récemment, président d'Agricord, un réseau d'associations agricoles voué au développement international. En 2005, il a été décoré de l'Ordre national du Québec pour sa contribution à l'agriculture.

Brent Montgomery, vice-président (2007–2011)

Brent Montgomery exploite une ferme de dindon en partenariat avec son frère à Saint-Gabriel-de-Valcartier, au Québec. Il a occupé plusieurs postes dans le domaine de l'agriculture, notamment celui de président de l'Office canadien de commercialisation du dindon de 2003 à 2007. Il est copropriétaire d'un couvoir de dindons à Loretteville, au Québec. Ancien enseignant et directeur d'école, M. Montgomery est également maire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier depuis 1988.

Lise Bergeron, membre (2008-2011)

Lise Bergeron habite à Montréal, au Québec. Elle a une vaste expérience de la gestion de la commercialisation des produits agricoles au Québec et à l'échelle nationale. M[me] Bergeron a d'abord été membre de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de 1996 à 1999, puis elle a occupé le poste de vice-présidente de l'organisation de 1999 à 2007.

Jim Châtenay, membre (2010–2012)

Jim Châtenay est un ancien éleveur de bovins maintenant à la retraite vivant à Red Deer, en Alberta. Il a débuté en 1964 sur la ferme familiale située à l'ouest de Penhold, en Alberta. M. Châtenay est considéré comme l'un des pionniers canadiens dans l'industrie charolaise de race pure. Il a occupé pendant six ans un poste d'administrateur au sein de l'Alberta Charolais Association. De plus, M. Châtenay a acquis une vaste expérience au sein de la Commission canadienne du blé (CCB) à titre d'administrateur élu pendant dix ans. Il a également été membre du Comité consultatif de l'orge, au sein de la Fondation de recherches sur le grain de l'Ouest. M. Châtenay détient un diplôme en agriculture du Collège Olds, à Olds, en Alberta.

Ed de Jong, membre (2010–2013)

Ed de Jong exploite une entreprise de reproduction de poulets à chair et une ferme de vaches laitières à Abbotsford, en Colombie-Britannique. M. de Jong a occupé de nombreux postes associés à l'agriculture, dont ceux de délégué auprès de la B.C. Federation of Agriculture, d'administrateur de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation et de président de l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair.

John Griffin, membre (2008–2012)

John Griffin est président, depuis 2000, de W.P. Griffin Inc., une entreprise agricole familiale de Elmsdale, Île-du-Prince-Édouard. L'entreprise œuvre dans deux domaines d'activités, soit la division agricole, qui se consacre à la culture de la pomme de terre, des céréales et du foin, et la division du conditionnement des pommes de terre, qui se spécialise dans les produits destinés aux services alimentaires, les emballages pour la vente au détail et les pommes de terre prêtes-à-servir pour le barbecue et le four micro-ondes. M. Griffin est également membre du conseil d'administration du Congrès mondial de la pomme de terre.

Phil Klassen, membre (2009–2011)

Phil Klassen exploite une ferme de vache-veau ainsi que de céréales et de foin près de Herbert, en Saskatchewan. Il y travaille en partenariat avec ses deux frères depuis 1976. Élu directeur des Dairy Farmers of Saskatchewan au cours des sept dernières années, M. Klassen a aussi été vice-président de l'organisme ainsi que membre de nombreux comités. M. Klassen est actif dans sa collectivité; sa femme et lui ont eu six filles et un fils qui ont une bonne connaissance de l'agriculture.

Personnel

Bureau de la direction

Laurent Pellerin	président
Claude Janelle	directeur exécutif
Lisette Wathier	adjointe exécutive
Carola McWade	conseillère spéciale, secrétaire et greffière du conseil
Bob Botsford	Conseiller spécial

Politiques et opérations de programmes

Christine Kwasse	directrice
Hélène Devost	analyste principale
Marcel Huot	analyste principal des statistiques
Reg Milne	conseiller principal - poulet, œufs d'incubation et bovins
William Edwardson	conseiller principal - œufs
Nancy Fournier	conseillère par intérim - dindon
Mike Iwaskow	agent des statistiques
Poste vacant	gestionnaire, Opérations des politiques
Poste vacant	analyste des politiques

Services intégrés et Affaires réglementaires

Marc Chamaillard	directeur
Pierre Bigras	gestionnaire, Affaires réglementaires
Karen Percy	agente, Affaires réglementaires
Chantal Lafontaine	agente de communication
Lise Leduc	chef d'équipe, Services intégrés
Mélanie Amyotte	adjointe administrative
Lise Turcotte	adjointe administrative
Ginette Hurtubise	soutien administratif

Absent : Ginette Hurtubise
Marcel Huot
Mike Iwaskow

Revue des affaires du Conseil

Réunions

Le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) a connu une année très chargée en 2010. Le Conseil a tenu huit réunions en personne et trois téléconférences. Toutes les réunions se sont tenues à Ottawa, à l'exception d'une seule, qui a eu lieu à Saskatoon (Saskatchewan) en juin parallèlement à la conférence du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV). Les membres ont profité également de leur passage dans cette région pour visiter l'Université de la Saskatchewan, la Innovation Place, le Centre canadien de rayonnement synchrotron ainsi que la Vaccine and Infectious Disease Organization (VIDO), de même que pour rencontrer les membres du Saskatchewan Agri-Food Council.

Les membres et le personnel du CPAC ont continué de participer régulièrement à toutes les réunions des offices et ont fait le compte rendu de celles-ci aux réunions du Conseil, en plus de participer à quelques-unes des assemblées générales des offices provinciaux de commercialisation. Dans le cadre d'un bon nombre de ces visites, le nouveau président a mené des réunions d'affaires avec plusieurs représentants des régies provinciales et a présenté des exposés sur sa vision du CPAC ainsi que sur l'orientation stratégique et les priorités de ce dernier pour les quatre prochaines années.

Le point sur le plan stratégique 2009-2012

Au cours de la première année de la mise en application du plan stratégique 2009-2012, les membres du Conseil ont examiné des pistes de solution permettant d'améliorer la gouvernance et le processus décisionnel du CPAC. L'objectif visé était de veiller à ce que les décisions du Conseil demeurent crédibles, justifiables et transparentes.

Le CPAC a entamé la deuxième année de son plan stratégique 2009-2012 et les membres du Conseil ont participé à une séance de réflexion dans le but d'examiner leurs objectifs ainsi que de valider et d'adapter les travaux en cours. Cette séance leur a permis d'ajuster leurs priorités et d'élaborer un plan de travail comportant des échéanciers pour les 12 à 18 prochains mois.

Ces priorités sont de continuer à améliorer les relations entre les offices canadiens, le CPAC et d'autres intervenants, d'encourager l'établissement d'offices de promotion et de recherche pour aider les agriculteurs à améliorer leur compétitivité, d'améliorer les communications et d'assurer la mise au point et le maintien d'une base de connaissance et d'expertise du CPAC. Ce dernier s'efforcera également d'améliorer la qualité de son service à la clientèle.

De plus, au cours de l'été 2010, le président du CPAC a visité de nombreux organismes agricoles partout au Canada et il a constaté que peu de groupes de producteurs sont bien informés au sujet de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA), notamment des dispositions de la partie III sur la création d'offices de promotion et de recherche. Certains en ignorent même l'existence.

Depuis ces visites, par contre, plusieurs groupes ont manifesté un intérêt à l'égard de ce concept, et le CPAC a rencontré certains d'entre eux, dont le Conseil canadien du porc, les Producteurs unis de pommes de terre du Canada, le Conseil canadien de l'horticulture, l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec ainsi que des membres de l'Union des producteurs agricoles (UPA), afin de les renseigner sur la création d'un office de promotion et de recherche.

D'autres groupes tels que la Fondation de recherches sur le grain de l'Ouest, la B.C. Highbush Blueberry Association et la B.C. Raspberry Association ont aussi exprimé leur intérêt à ce sujet.

De plus, puisque la création d'offices de promotion et de recherche pourrait être profitable pour les offices canadiens créés en vertu de la partie II de la Loi, le CPAC les encourage à explorer ce concept.

Dans le cadre de ses priorités stratégiques, le CPAC entend, au cours des prochains mois, élaborer une campagne de sensibilisation sur les offices de promotion et de recherche ciblant les groupes de producteurs agricoles, dans le but notamment d'encourager une plus grande utilisation de la Loi. Le Conseil cherche également des moyens de rendre la Loi plus « conviviale » de façon à ce qu'un plus grand nombre de groupes de producteurs puissent peser les avantages de ce type d'office.

Plaintes, Comité de surveillance de l'industrie du poulet et révisions judiciaires

En septembre 2010, le CPAC s'est prononcé sur quatre plaintes en suspens (portant sur les périodes

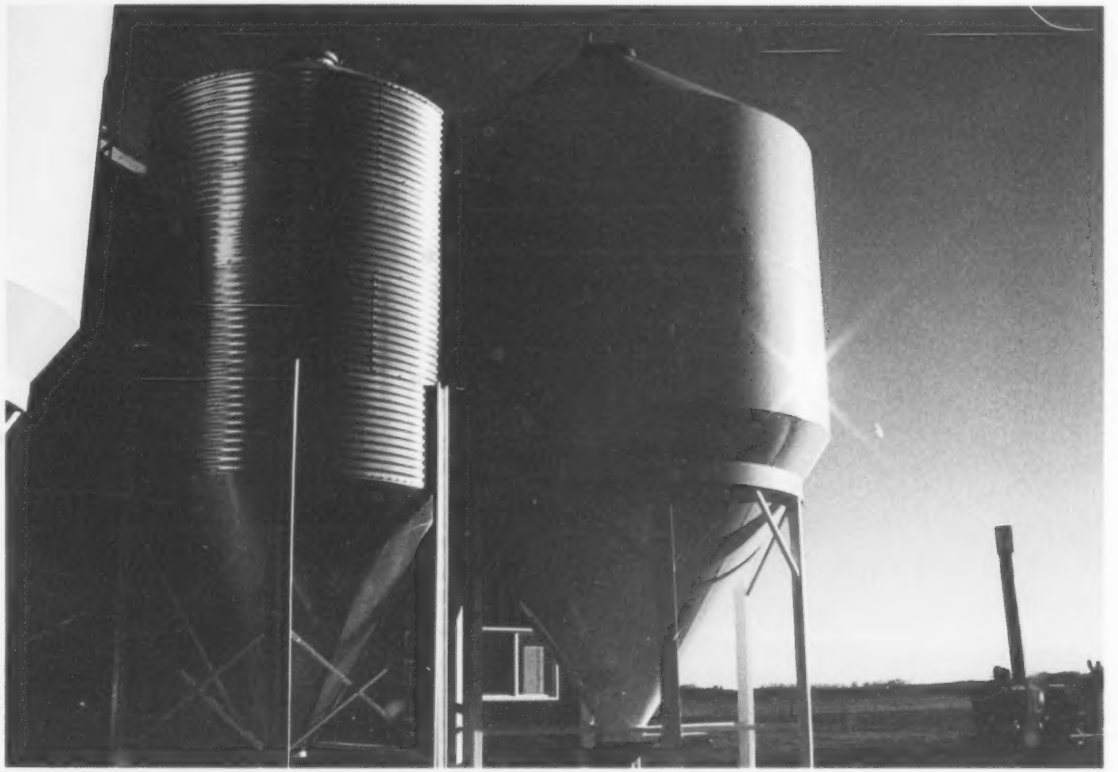

A-87, A-89, A-90 et A-93) déposées par le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), l'Association canadienne des surtransformateurs de volaille (ACSV) et l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires (ACRSA) à l'égard des Producteurs de poulet du Canada (PPC).

Au cours des délibérations, les membres du Conseil ont examiné le plus récent rapport sur l'avancement des travaux du Comité de surveillance de l'industrie du poulet, le rapport du président du CPAC sur le Comité de surveillance, ainsi que tous les commentaires et toutes les demandes formulées, non seulement par les parties aux plaintes, mais aussi par les offices provinciaux de commercialisation du poulet et les régies provinciales.

Au début de novembre 2010, les PPC ont abandonné les deux demandes de révisions judiciaires déposées devant la Cour fédérale concernant les décisions du CPAC. La première demande portait sur la façon dont le Conseil avait traité la plainte visant la période A-93 et sa décision de rejeter les contingents proposés pour ladite période. La seconde plainte portait sur la décision du CPAC de rejeter la demande d'audience publique sur le système d'allocation des contingents pour la commercialisation du poulet présentée par le CCTOV.

Le dépôt de ces quatre plaintes et des demandes de révisions judiciaires illustrent le fait qu'il existe des problèmes qui doivent être réglés, et l'un des devoirs du Conseil est de travailler avec les offices canadiens de commercialisation et les intervenants de l'industrie afin de les aider à mieux gérer le système de gestion de l'offre. Le Conseil est d'avis que des progrès ont été réalisés en vue d'élaborer des solutions concertées et que toutes les parties devraient poursuivre leurs efforts pour arriver à résoudre les problèmes à l'origine des plaintes.

Association nationale des régies agroalimentaires

Le CPAC fait partie de l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA). Il s'agit d'un groupe intergouvernemental fédéral-provincial-territorial facilitant l'échange d'idées et de renseignements sur les enjeux communs.

L'ANRA est formée de représentants du CPAC, de la Commission canadienne du lait ainsi que des régies agroalimentaires des provinces et des territoires. Les régies provinciales et territoriales supervisent les activités de leurs offices de commercialisation respectifs. En 2010, l'ANRA a tenu une téléconférence et deux réunions en personne à Ottawa, la plupart en parallèle avec d'autres activités de l'industrie. Au cours de ces réunions, le CPAC et l'ANRA ont déposé des rapports sur leurs décisions et leurs activités courantes, puis ont discuté des enjeux actuels. Le CPAC a, pour une dernière fois, fait le point sur le Comité de surveillance de l'industrie du poulet et a présenté des rapports sur les outils mis au point et les progrès réalisés en vue d'améliorer son processus décisionnel, notamment une nouvelle série de questions qu'utiliseront les membres du Conseil lors de l'examen, aux fins d'approbation, des ordonnances et des règlements des offices.

De plus, le personnel du CPAC a présenté un exposé détaillé sur le site intranet créé pour les membres de l'ANRA, et le président, Laurent Pellerin, a présenté un exposé PowerPoint sur l'éventuelle création d'un office canadien de promotion et de recherche, ce qu'explore actuellement l'industrie du porc. On a aussi poursuivi en 2010 les discussions amorcées sur les principes de gouvernance et le plan d'activités de l'ANRA.

Loi sur la commercialisation des produits agricoles (LCPA)

La *Loi sur la commercialisation des produits agricoles* (LCPA) permet l'adoption de décrets du gouverneur en conseil pour déléguer, aux régies et aux offices provinciaux, les pouvoirs fédéraux qui leur permettent de réglementer la commercialisation des produits agricoles dans le cadre du commerce interprovincial et de l'exportation. La LCPA accorde aussi le pouvoir d'imposer et de prélever des redevances.

Le CPAC est responsable de l'administration courante de la LCPA et aide les offices provinciaux de commercialisation à en assurer l'application. Un office provincial de commercialisation doit demander au gouvernement fédéral de lui déléguer ses pouvoirs en vertu de la LCPA. Le CPAC prodigue ensuite au groupe des conseils sur la façon de présenter les demandes et l'aiguille tout au long du processus subséquent d'évaluation et de prise de décisions. Une fois la demande approuvée, le gouverneur en conseil octroie officiellement l'autorisation au groupe visé puis décrit les pouvoirs dans un décret de délégation pris en vertu de la LCPA.

Au cours de 2010, le CPAC a poursuivi ses travaux visant à simplifier le long processus administratif que les offices provinciaux doivent suivre lorsqu'ils veulent apporter des changements à leurs ordonnances et à leurs règlements. De plus, le CPAC continue de collaborer avec le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, qui est chargé d'étudier et de scruter de près la réglementation et les textes réglementaires élaborés par le gouvernement afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux lois habilitantes.

Services intégrés

Au cours de la dernière période d'examen, la Direction des services intégrés et des affaires réglementaires est demeurée à l'avant-plan dans la mise en œuvre du programme du gouvernement fédéral visant à promouvoir la responsabilité, la reddition de comptes, la transparence et l'éthique au sein des organismes fédéraux. À ce titre, elle a, de concert avec certains organismes centraux, participé activement à la promotion de solides pratiques de gestion et à de saines pratiques liées à la fonction de contrôleur au sein de l'organisation. Dans son évaluation définitive du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du CPAC, le Conseil du Trésor reconnaît que le CPAC « *a une solide structure de gouvernance pour la gestion des finances pour rendre des comptes au sujet des fonds publics et en assurer le contrôle* ». Il souligne également qu'« *[à] l'instar*

d'autres très petits organismes ayant des ressources limitées, on doit aussi féliciter le [CPAC] pour avoir trouvé des façons innovatrices, y compris la collaboration avec d'autres ministères et organismes, de faire face aux divers défis et risques internes et externes ».

De plus, la Direction des services intégrés et des affaires réglementaires a continué de jouer un rôle prépondérant dans les activités ayant trait à la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation, et à cette fin elle a assuré l'examen continu de la LOPA ou de la LCPA en collaboration avec les offices et les partenaires provinciaux.

Elle demeure également un promoteur dynamique de la gestion du portefeuille au sein du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire en collaborant étroitement avec ce dernier dans le cadre de plusieurs initiatives sur l'organisation, la réglementation et les communications.

Communications

En 2010, six numéros du bulletin *Focus* ont été produits et distribués aux partenaires et aux intervenants. Le numéro de novembre était une édition spéciale qui présentait notamment une entrevue avec le nouveau président du CPAC, Laurent Pellerin. Ce bulletin d'information, qui porte principalement sur les affaires et les décisions du Conseil, offre des renseignements de premier plan sur le portefeuille, le Ministère et l'industrie et parfois sur des enjeux connexes sur la scène internationale. Vous pouvez recevoir cette publication électronique par courriel en format PDF. Vous pouvez également la consulter en format HTML et PDF sur le site Web du CPAC.

Enfin, le CPAC a continué en 2010 de tenir à jour son site Web et a créé deux nouvelles pages intranet à l'usage exclusif des membres du Conseil et de ceux de l'ANRA. Le CPAC a aussi publié la huitième édition du *Recueil de données sur l'industrie de la volaille et des œufs au Canada*, qui fournit des données statistiques sur ces deux secteurs. Le recueil a été préparé en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, d'autres ministères, les quatre offices du secteur de la volaille ainsi que des associations de l'industrie. Il demeure un outil très pratique pour les intervenants, les ministères et le milieu universitaire.

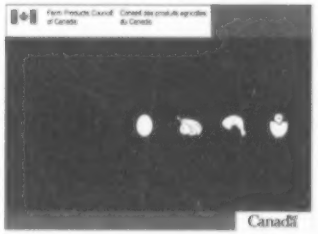

État de l'industrie :
Revue des offices

Industrie ovocole

Survol de 2010

Au cours de l'année, la production d'œufs a continué d'augmenter alors que l'accroissement des ventes a ralenti au deuxième semestre. Les Producteurs d'œufs du Canada (POC) estiment que le volume de production d'œufs a été 2,8 p. 100 plus élevé que celui de 2009, pour atteindre environ 517 millions de douzaines d'œufs commercialisables. Selon les données fournies par la firme d'analyse Nielsen, les achats d'œufs par les consommateurs ont continué d'augmenter par rapport à 2009, mais à un rythme plus faible (1,5 million de douzaines ou 0,6 p. 100). Le ralentissement s'applique notamment aux ventes du secteur des œufs de spécialité – oméga 3, élevages biologiques, élevages en liberté – qui ont diminué de près de 5,5 p. 100 à l'échelle nationale par rapport aux volumes observés en 2009. Cependant, les ventes d'œufs provenant d'élevages en liberté ont augmenté de 3,5 p. 100 à l'échelle nationale (un peu plus de 300 000 douzaines d'œufs).

Le volume d'œufs excédentaires s'est accru considérablement de sorte que les entreprises de transformation d'œufs ont pu utiliser un plus grand nombre d'œufs canadiens, ce qui s'est traduit par une baisse des importations. En 2010, les importations d'œufs de consommation et de transformation ont connu une forte baisse par rapport à 2009. Les données fournies par la Direction générale des contrôles à l'exportation et à l'importation du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international montrent que le volume total (global et supplémentaire) d'œufs de consommation importés s'élève à 11,7 millions de douzaines, ce qui représente 13 p. 100 de moins qu'en 2009. En ce qui a trait aux œufs de transformation, le volume total des importations a chuté de 34 p. 100 pour atteindre 13,2 millions de douzaines en 2010, ce qui comprend une réduction de 50 p. 100 du volume supplémentaire d'œufs de transformation importés, lequel est passé à 7,4 millions de douzaines. En 2010, les producteurs canadiens ont été en mesure de répondre davantage à la demande intérieure d'œufs de consommation et d'œufs de transformation.

Producteurs d'œufs du Canada (POC)

Pour répondre à la demande croissante d'œufs de consommation et d'œufs de transformation, les POC ont augmenté de 558 000 le nombre de pondeuses en juin 2010. En prévision de la croissance de la demande provenant du marché des vaccins en 2011, les POC ont aussi accru en septembre le contingent de production d'œufs de vaccins (qui servent à la production de vaccins) de 33 p. 100 pour atteindre 13 millions de douzaines.

Les POC utilisent le Fonds de péréquation comme source de financement pour administrer le Programme des produits industriels (PPI). Au début de 2010, le solde du Fonds de péréquation atteignait 34 millions de dollars, ce qui est bien au-delà du seuil de déclenchement minimum de 20 millions de dollars. Comme il s'attendait à essuyer d'importantes pertes en raison du prix estimatif des œufs de transformation et du prix d'achat plus élevé pour les œufs excédentaires, l'Office a augmenté les redevances de 0,0975 $, pour les fixer à 0,30 $ la douzaine. L'Office prévoit que le solde du Fonds de péréquation atteindra 25 millions de dollars à la fin de l'année.

Au cours de 2010, les POC ont continué de travailler avec les transformateurs d'œufs pour élaborer un nouveau contrat qui prévoit l'établissement des prix ainsi que les conditions associées à l'approvisionnement en œufs excédentaires dont le marché des œufs de consommation n'a pas besoin. L'élaboration d'un nouveau contrat est jugée essentielle pour la viabilité à long terme du PPI des POC. Puisqu'aucun accord n'a été finalisé en 2010, les

POC poursuivront les discussions avec les transformateurs d'œufs en espérant conclure un nouveau contrat en 2011.

Le sondage sur les coûts de production a été mené en 2010 par une société d'experts-conseils embauchée par les POC. L'entreprise a sondé 127 producteurs d'œufs à l'échelle du pays afin de déterminer leurs coûts et leurs niveaux de production de 2009. L'objectif visé était de jeter les bases pour le calcul des coûts de production et de mettre à jour la formule de coût de production pour les quatre à cinq prochaines années. La nouvelle formule de coût de production sera mise en application en janvier 2011.

Dans le cadre de sa stratégie visant à faire des POC un organisme axé davantage sur le savoir, l'Office a créé la toute première Chaire de recherche économique sur l'industrie des œufs à l'Université Laval. Ce projet fournira les fonds nécessaires pour étudier les aspects économiques des dossiers importants pour l'industrie ovocole au Canada. Les POC prévoient étendre cette approche à d'autres universités canadiennes et domaines de recherche en 2011.

Les POC ont entamé un autre projet d'envergure en 2010, à savoir un projet visant à déterminer comment intégrer le concept de responsabilité sociale dans leur organisation et leurs activités. Des consultations se sont déroulées à l'échelle nationale en vue d'élaborer un cadre de travail qui correspond à ce que la responsabilité sociale représenterait pour les POC. Les travaux se poursuivront en 2011.

Des progrès ont été réalisés à l'égard du programme d'assurance contre la bactérie *Salmonella enteritidis* pour les secteurs de la reproduction, des poulettes et des pondeuses de l'industrie des œufs de consommation. Les travaux se sont également poursuivis avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) en vue d'améliorer l'indemnisation des producteurs d'œufs au titre de la *Loi sur la santé des animaux*. Aucun de ces projets n'est terminé.

En 2010, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a investi 800 000 $ dans le projet de traçabilité des POC. Ce projet a pour but d'élaborer une série de normes nationales pour l'établissement d'un système de traçabilité des œufs et des oiseaux qui permettra de retracer les œufs à partir du producteur jusqu'au consommateur, et ce, tout au long de la chaîne d'approvisionnement ovocole au Canada. On s'attend à ce que les normes nationales de traçabilité entrent en vigueur d'ici la fin de 2011.

Dans le cadre de leur stratégie visant à protéger la gestion de l'offre et à atténuer le risque que le système de gestion de l'offre ne connaisse un dérapage lors des négociations commerciales internationales du Canada, les POC, de concert avec d'autres offices de gestion de l'offre, ont surveillé les dossiers importants qui touchent l'industrie ovocole au Canada lors des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le cadre du cycle de Doha, ainsi que celles entre le Canada et l'Union européenne (UE) sur l'élaboration d'un accord de libre-échange.

Aperçu pour 2011

Pour 2011, les POC prévoient une hausse de la production de 2 p. 100 vu que l'année de production comptera 53 semaines et vu l'augmentation des contingents en 2009 et en 2010. Les POC estiment que la demande d'œufs en coquille pour le marché de consommation augmentera seulement de 1,5 p. 100 et que le prix des œufs de casserie aux États-Unis de même que le prix à la production au Canada seront plus élevés qu'en 2010. Ils s'attendent également à ce que l'offre d'œufs excédentaires aux transformateurs augmente de 1,5 p. 100. La fluctuation des prix de référence aux États-Unis et la hausse des prix à la production suite

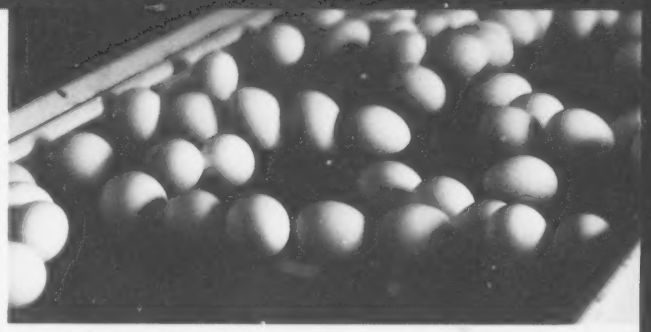

au sondage sur les coûts de production de 2010 continueront d'exercer une pression financière sur le PPI.

Défis et débouchés

Les POC prévoient convoquer à nouveau le comité responsable d'examiner les modifications apportées à leur Accord fédéral-provincial-territorial.

L'Office continuera d'être proactif au chapitre du bien-être des animaux et de la salubrité des aliments, car il entend promouvoir et mener des activités dans ces domaines dans le cadre de son programme de responsabilité sociale qu'il entamera en 2011.

Les POC continueront de relever les défis liés à la gestion du PPI et à la satisfaction de la demande des transformateurs. Les membres du Conseil sont d'avis que le modèle utilisé pour gérer le PPI a atteint ses limites. Le CPAC continue de soutenir les efforts des POC pour trouver une façon viable et souple d'approvisionner les transformateurs et de gérer l'excédent sans dépendre d'une augmentation des redevances. Les POC prévoient apporter des changements en 2011 pour résoudre ces problèmes, notamment conclure un accord avec les transformateurs afin que les prix des œufs excédentaires destinés à la transformation soient établis de façon plus rentable et concurrentielle.

Industrie des œufs d'incubation de poulet à chair

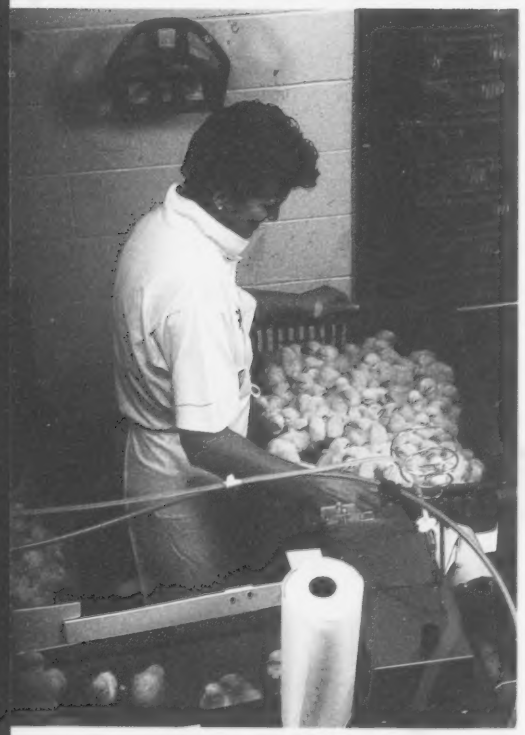

Survol de 2010

On estime que la production d'œufs d'incubation de poulet à chair en 2010 a été inférieure de 2 p. 100 au volume de production de 2009.

En 2010, le prix des œufs d'incubation de poulet à chair a quelque peu changé en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan. Le prix des œufs d'incubation de poulet à chair a connu une hausse de 0,025 $ au Manitoba, de 0,0121 $ en Ontario et de 0,0207 $ au Québec.

Au cours de 2010, le prix auquel les couvoirs vendent les poussins aux producteurs de poulet a connu une baisse en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan de 0,0037 $, de 0,0175 $ et de 0,0011 $ respectivement, tandis qu'il a augmenté au Manitoba, en Ontario et au Québec de 0,025 $, de 0,038 $ et de 0,048 $ respectivement.

En 2010, les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair et de poussins ont atteint, en équivalent d'œufs, 154,5 millions d'œufs, soit 9,3 p. 100 de plus que le total alloué au titre du contingent tarifaire et 13,6 p. 100 de plus que le volume importé l'année précédente.

Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)

En 2010, les POIC ont achevé le remaniement de l'Accord fédéral-provincial (AFP) et ont fait parvenir ce dernier aux signataires aux fins d'examen et de rétroaction. Les conseils d'administration de l'Alberta et de la Saskatchewan ainsi que leur régie agroalimentaire respective, qui n'ont pas signé l'AFP actuel, ont également obtenu copie de la version provisoire aux fins d'examen et de rétroaction.

Tout au long de l'année, les POIC ont travaillé de concert avec l'ACIA à mettre au point la méthode que cette dernière emploiera pour déterminer le montant de l'indemnité que recevrait un producteur d'œufs d'incubation de poulet à chair au titre de la *Loi sur la santé des animaux* si elle ordonnait l'abattage de son troupeau.

L'Office a fait le suivi de l'avancement du programme de surveillance de l'influenza aviaire de l'ACIA ainsi que du programme de surveillance des troupeaux d'approvisionnement des couvoirs pour en assurer la validité.

Aperçu pour 2011

En ce qui concerne la production intérieure de poulet pour 2011, on prévoit une hausse de 1,5 p. 100. Cette hausse tient compte de l'augmentation de la population canadienne prévue par Statistique Canada pour 2011 ainsi que de l'expansion minimale des marchés. Les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair prévoient une augmentation de leur production environ au même rythme.

Défis et débouchés

L'Office s'emploie à réviser l'AFP pour le moderniser de sorte qu'il reflète ses propres pratiques et celles des offices provinciaux de commercialisation ainsi que pour y intégrer les offices de l'Alberta et de la Saskatchewan comme signataires de l'Accord. L'Office espère être en mesure de parachever la révision de l'AFP, puis de le mettre en œuvre d'ici la fin de 2011.

L'Office prévoit mettre au point avec l'ACIA la méthode que celle-ci emploiera pour déterminer le montant de l'indemnité que recevrait un producteur d'œufs d'incubation de poulet à chair au titre de la *Loi sur la santé des animaux*.

Les POIC ont continué de travailler de concert avec les trois autres offices du secteur de la volaille ainsi qu'avec les Producteurs laitiers du Canada sur les dossiers touchant les négociations en cours à l'OMC.

Industrie du poulet

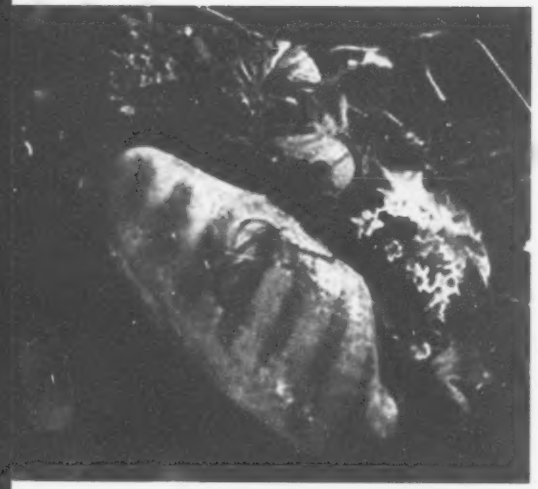

Survol de 2010

La production de poulet au Canada a augmenté d'environ 1 p. 100 en 2010, alors que la production américaine s'est accrue d'environ 2,9 p. 100 pour la même période.

Comme l'indique l'indice des prix à la consommation, les prix au détail pour le poulet sont demeurés relativement stables comparativement à ceux de 2009. La consommation intérieure s'est accrue de 0,7 p. 100, ce qui s'avère une hausse inférieure à la croissance de la population.

La moyenne du prix vif à la production en Ontario a diminué progressivement au cours des sept premiers mois de 2010 en raison de la réduction du coût des aliments du bétail. Il a toutefois commencé à augmenter à partir de la fin de l'été jusqu'à l'automne, à mesure qu'augmentait le coût des aliments du bétail. Cette hausse du coût des aliments du bétail est attribuable à une récolte des céréales fourragères inférieure à la moyenne. La moyenne pondérée du prix à la production en 2010 a été de 1,39 $/kg, soit environ 0,06 $ de moins que l'an dernier.

Tout au long de l'année 2010, les prix de gros pour le poulet sont demeurés élevés et étaient semblables aux niveaux observés en 2009. Le prix des ailes et des cuisses a été particulièrement élevé par rapport à l'année précédente alors que pendant toute l'année le prix des oiseaux entiers et des poitrines a fluctué de part et d'autre des prix observés en 2009.

En 2010, les importations de poulet et de produits de poulet ont diminué de 3,5 p. 100 par rapport à l'an dernier. Aucune demande d'importations supplémentaires attribuable à une pénurie n'a été effectuée, et le volume des importations aux fins de réexportation de même que celui des importations aux fins de concurrence ont diminué de 4,7 p. 100 et de 64 p. 100 respectivement.

Producteurs de poulets du Canada (PPC)

En 2009, les PPC ont tenu une séance de consultation sur le concept de croissance différentielle. Cette séance était destinée aux offices de commercialisation, aux régies agroalimentaires provinciales et aux intervenants de l'industrie. L'atelier avait pour but d'élaborer des solutions et des méthodes permettant de développer l'industrie canadienne du poulet de façon rentable. Plusieurs options ont été proposées, examinées et débattues, mais les parties ne sont pas parvenues à un consensus sur cette question en 2009. En 2010, les discussions se sont poursuivies pour finalement aboutir à une séance de consultation des signataires sur la croissance différentielle en septembre. Après ces discussions, bien que les administrateurs en aval appuyaient une politique sur la croissance différentielle, les offices de commercialisation provinciaux ne s'entendaient pas tous sur la nécessité d'une telle politique et on a convenu qu'aucune autre ressource ne serait affectée à ce dossier.

On continue d'utiliser la fiche de rendement du contingentement, élaborée en 2009 pour aider les administrateurs des PPC à établir les contingents de poulet nationaux. Cette fiche intègre des fourchettes de valeurs cible pour les stocks en entrepôt en fonction de la consommation apparente intérieure et de l'utilisation des contingents tarifaires.

Les administrateurs des PPC ne se sont pas encore mis d'accord sur la marge des transformateurs qu'il conviendrait d'intégrer dans la fiche.

Afin de tenter d'améliorer le processus d'établissement des contingents, l'Office a commencé à utiliser, à la fin de 2010, un taux cible de croissance à moyen terme pour la demande de poulet.

Aperçu pour 2011

On s'attend à ce que l'industrie canadienne du poulet poursuive sa croissance. En effet, on prévoit une hausse de 1,5 p. 100 de la production. Cependant, certains intervenants de l'industrie s'attendent à une croissance modeste, qui correspondrait à la croissance prévue de la population de 1 p. 100.

Le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) prévoit que l'industrie du poulet réduira sa production en 2011 en raison de la hausse prévue des prix du maïs au cours de l'année et de la baisse des prix de gros pour les poulets à griller. La situation au chapitre de l'offre et de la demande aux États-Unis entraîne toujours des répercussions sur le marché canadien, et l'incertitude à l'égard du taux de change complique ce rapport.

Au Canada, on s'attend à une faible baisse des prix de gros et à une augmentation du coût des intrants, ce qui devrait exercer des pressions sur les marges des transformateurs.

Défis et débouchés

Bien que le profil démographique canadien évolue sans cesse, une constante demeure : le désir des consommateurs d'obtenir des aliments sains et faciles à préparer. L'industrie du poulet doit être en mesure d'offrir de tels aliments dans un milieu de plus en plus compétitif.

Comme par les années passées, l'établissement de relations et le renforcement du lien de confiance entre les différents intervenants de l'industrie demeurent un défi pour les PPC, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration du processus d'établissement des contingents.

L'augmentation du mouvement interprovincial des poulets vivants, les primes que versent les transformateurs aux producteurs afin de s'assurer un approvisionnement ainsi que les moratoires imposés en Ontario et au Québec sur les ventes aux acheteurs de l'extérieur de la province demeurent des préoccupations pour l'industrie. Les offices provinciaux de commercialisation ont travaillé avec les représentants des transformateurs du Québec et de l'Ontario tout au long de 2010 pour trouver une solution à long terme. On s'attend à ce que des progrès soient accomplis à cet égard en 2011.

Les PPC surveillent toutes les négociations commerciales bilatérales de même que les négociations en cours à l'OMC, car ils estiment qu'un élargissement de l'accès aux marchés canadiens du poulet risquerait fortement de nuire à la subsistance de ses producteurs.

Industrie du dindon

Survol de 2010

La production canadienne de dindon a atteint 193,13 Mkg (poids éviscéré) en 2010, ce qui représente une baisse de 3,2 p. 100 par rapport à 2009. Les stocks en entrepôt à la fin de 2010 atteignaient 12,3 Mkg, un minimum record, soit 32,8 p. 100 de moins qu'en début d'année. Cette diminution des stocks est attribuable à une baisse du niveau de production jumelée à une hausse de la consommation apparente intérieure. En effet, la production est passée de 165,3 Mkg en 2009 à 164,3 Mkg en 2010, tandis que la consommation apparente intérieure du début de la période de contrôle (de mai à octobre) était de 65,3 Mkg, soit 1,7 Mkg de plus que pour la période équivalente de l'an dernier mais 1,5 Mkg de moins que pour celle de 2008.

En 2010, les détaillants ont offert le dindon entier à des prix très bas en vue d'attirer les consommateurs. Même si les dindons frais ou surgelés servaient de produits d'appel (c'est-à-dire vendus à un prix inférieur à leur prix d'achat) dans les épiceries, les prix à la production sont demeurés constants et n'ont que légèrement diminué. Les stocks d'oiseaux entiers ont été inférieurs à ceux des années précédentes; les stocks en entrepôt atteignaient 26,9 Mkg au 31 octobre 2010, soit une baisse de 1,1 Mkg par rapport à la même date en 2009. Bien que le contingent de produits de surtransformation ait été réduit en juillet 2010 pour passer de 68,9 à 67,8 Mkg, il était néanmoins de 0,3 Mkg supérieur au contingent initial.

Le niveau élevé des stocks au début de 2010 a entraîné un ralentissement des importations de dindon, ce qui s'est traduit par un taux d'utilisation des contingents d'importation inférieur au prorata pendant la majeure partie de l'année. Les importations se sont cependant accélérées en novembre et en décembre.

Alors que les importations sont demeurées constantes, les exportations dans la catégorie des oiseaux entiers étaient inexistantes en 2010. Les exportations dans les autres catégories de dindon, en particulier celle des produits de surtransformation, ont diminué.

Éleveurs de dindon du Canada (EDC)

Les EDC se sont employés au cours de 2010 à conclure une entente sur la modification de leurs ordonnances et règlements, en particulier des règlements sur le contingentement. Puisque les administrateurs avaient de la difficulté à parvenir à un consensus, les EDC ont convenu de tenir d'autres consultations sur la politique en matière d'allocation auprès des organisations membres de l'Office.

Le conseil d'administration des EDC a approuvé les *Lignes directrices sur la location interprovinciale de contingents*. Ces Lignes directrices ont été élaborées pour aider les EDC à transférer des contingents commerciaux entre les provinces durant une période de contrôle, à court, à moyen ou à long terme, lorsqu'une situation imprévue réduit ou compromet sensiblement la production de dindons.

En octobre, les EDC ont annoncé l'ajout des données les plus récentes sur les éléments nutritifs du dindon au Fichier canadien sur les éléments nutritifs (FCEN) où figurent les valeurs nutritives des aliments au Canada. Le FCEN est une base de données exhaustive dans laquelle figurent jusqu'à 143 éléments nutritifs pour plus de 5 500 aliments. Cette base de données peut aider les consommateurs à trouver la valeur des

éléments nutritifs tels que les vitamines, les minéraux, les protéines, l'énergie et les lipides, et elle est régulièrement mise à jour.

Les EDC maintiennent leur partenariat avec Banques alimentaires Canada pour offrir des dindons aux petites villes et aux régions rurales en vue de combattre la faim durant les périodes de festivité.

Aperçu pour 2011

Les EDC, à la recommandation du Comité consultatif de commercialisation du dindon (CCCD), ont décidé d'abaisser les contingents d'oiseaux entiers de 2 Mkg sous le niveau de référence national pour la période de contrôle 2011-2012. À 73 111 683 kg, le contingent préliminaire d'oiseaux entiers est néanmoins de 3 Mkg supérieur à celui de la période de contrôle 2010-2011. Cette hausse est attribuable aux faibles stocks accumulés vers la fin de 2010 et en janvier 2011 ainsi qu'à une plus forte consommation apparente intérieure.

Défis et débouchés

Le principal défi des EDC est de reconquérir certains marchés perdus à la suite de la flambée de *Listeria* et, plus récemment, en raison du ralentissement économique. Ces événements ont contribué à modifier les modèles de consommation de toutes les protéines. Les EDC demeurent prudents à l'égard de la stratégie de produits d'appel qu'utilisent les détaillants, car il s'agit d'une stratégie de commercialisation dont ils n'ont pas le contrôle et qui pourrait être éphémère.

Les EDC déploient des efforts considérables pour influencer les habitudes d'achat des consommateurs

afin que ces derniers augmentent leur consommation de dindon. Ils sont très actifs dans les médias sociaux. L'Office consacre des ressources en vue de renforcer la confiance des consommateurs à l'égard des produits de dindon canadiens et d'améliorer le bien-être des animaux et la salubrité des aliments.

L'Office doit aussi relever un autre défi, qui est d'utiliser son processus d'allocation des contingents pour exploiter les possibilités de croissance qu'offrent certains transformateurs au chapitre de la commercialisation des oiseaux entiers. Les EDC procèdent à la révision de leur politique en matière d'allocation afin de régler cette question. Enfin, ils continuent de surveiller les négociations en cours à l'OMC et de participer aux activités en travaillant de concert avec les autres industries de la volaille.

Industrie du bœuf

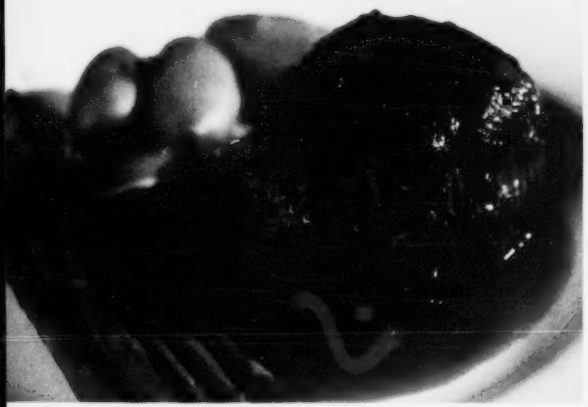

Survol de 2010

AAC prévoit pour la production intérieure de bœuf une hausse de 2,3 p. 100 en 2010 comparativement à 2009. On s'attend à ce que la consommation de bœuf, qui s'établissait à 28,6 kg par personne en 2009, demeure stable.

Les producteurs ont reçu de bonnes nouvelles en 2010 concernant l'accès des bovins et des produits de bœuf canadiens aux marchés étrangers. En effet, grâce aux efforts du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz, et du ministre du Commerce international, Peter Van Loan, le Panama a rouvert son marché aux bovins vivants canadiens en juin.

De plus, à la suite de réunions entre le premier ministre Stephen Harper, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz, le ministre du Commerce international, Peter Van Loan, et une délégation chinoise conduite par le président Hu Jintao, la Chine a annoncé qu'elle entamerait un processus visant à restaurer l'accès complet pour le bœuf canadien. En vertu de la première phase de l'entente, la Chine reprendra les importations de suif et de bœuf désossé provenant de bovins âgés de moins de trente mois. On estime qu'une fois le commerce entièrement rétabli, les éleveurs de bétail canadiens toucheront 100 millions de dollars supplémentaires.

En août, après des négociations avec le gouvernement philippin, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Gerry Ritz, a convaincu ce dernier d'ouvrir son marché aux sous-produits d'équarrissage canadiens, y compris la farine d'os, la farine de sang, la farine de volaille et les graisses.

En novembre, le Canada et l'UE ont conclu une entente qui prévoit un accès en franchise de droits au marché européen pour un contingent de 20 000 tonnes de bœuf canadien. Ce contingent a été établi en 2009 à la suite de dix ans de négociations sur les compensations entre les États-Unis et l'UE pour régler un différend dans le cadre de l'OMC puisque, selon les constatations, l'interdiction imposée par l'UE sur les activateurs de croissance (une petite pastille implantée dans l'oreille qui libère une petite dose d'hormones) n'était pas justifiée sur le plan scientifique. Le Canada, États-Unis et l'Australie se partageront le contingent, qui passera à 45 000 tonnes en 2012.

Le groupe spécial de règlement des différends de l'OMC, mis sur pied à la demande du Canada, a tenu deux séries d'audiences verbales, en septembre et au début décembre 2010. Les audiences avaient pour but de déterminer si la loi américaine régissant la mention du pays d'origine sur l'étiquette (COOL) enfreignait les accords de l'OMC. En règle générale, le Canada exporte entre 1,2 et 1,5 million de bovins vivants et 310 000 tonnes de bœuf par année aux États-Unis.

En vertu des accords de l'OMC et de l'Accord de libre-échange nord-américain, la mention du pays d'origine de la viande sur l'étiquette est permise, mais l'étiquette doit indiquer le pays où le produit a été transformé et non l'endroit où l'animal est né ou a été élevé.

Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie (OCRDMPBB)

La première ordonnance sur les redevances à payer de l'OCRDMPBB a été approuvée par le Conseil en mars 2005. À l'heure actuelle, toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador ont signé des ententes de services avec l'Office autorisant la perception de redevances et la remise de celles-ci à l'Office.

L'OCRDMPBB a été mis sur pied aux termes de la partie III de la *Loi sur les offices des produits agricoles* et

peut, contrairement aux offices de commercialisation créés en vertu de la partie II de la Loi, percevoir des redevances sur les importations. L'Office a entamé l'élaboration du processus administratif nécessaire pour percevoir des redevances sur les importations de bœuf et de produits de bœuf. Il a également commencé à rédiger l'ébauche de l'ordonnance sur les redevances à payer, qui lui permettra de toucher des revenus découlant des redevances prélevées sur les importations. Les redevances sur les importations doivent être soumises à l'approbation du Conseil.

Les fonds générés par les redevances nationales sont affectés principalement à trois organismes : le Centre d'information sur le bœuf (CIB), la Fédération canadienne pour l'exportation de bœuf et le Conseil de recherche sur les bovins de boucherie. Les offices provinciaux ont la possibilité de conserver une partie des redevances prélevées pour financer les programmes provinciaux.

En avril, on a publié une étude indépendante préparée par M. John Cranfield, de l'Université de Guelph, laquelle évalue les retombées économiques que les redevances prélevées par l'Office ont eues sur les éleveurs de bovins. Cette étude relève qu'en moyenne, entre 2005 et 2008, pour chaque dollar investi dans les activités nationales de recherche et de commercialisation, les éleveurs de bovins canadiens ont reçu neuf dollars. Le rapport complet (en anglais seulement) de cette étude est disponible sur le site Web de l'Office : **http://nco.cattle.ca/**.

Le Groupe de travail sur l'industrie canadienne du bœuf, qui comptait des représentants de l'OCRDMPBB, du CIB, de la Fédération canadienne pour l'exportation de bœuf, de la Canadian Cattlemen Association (CCA), du Canadian Cattlemen Market Development Council, de la National Feeders' Association et de l'Alberta Cattle Feeders' Association, était chargé d'explorer et de créer une nouvelle structure organisationnelle visant à optimiser l'efficacité et la rentabilité des activités de commercialisation nationales et internationales du bœuf.

Le Groupe de travail recommande la fusion du CIB, de la Fédération canadienne pour l'exportation de bœuf et de l'OCRDMPBB en une seule organisation. À son avis, cette fusion permettra de réaliser des économies au chapitre des frais d'administration en plus de réaffecter 1,3 million de dollars par année au soutien des programmes et des services de commercialisation.

Le Groupe de travail recommande également la modification de la Proclamation visant l'Office afin qu'elle reflète la structure de gouvernance révisée et que la nouvelle organisation puisse ainsi exercer pleinement les pouvoirs dont dispose actuellement l'Office.

Les conseils d'administration du CIB, de la Fédération canadienne pour l'exportation de bœuf et de l'Office examineront les recommandations chacun de leur côté. Si elles sont accueillies favorablement, ces recommandations seront soumises à l'approbation des membres de la CCA et de la Fédération canadienne pour l'exportation de bœuf, lors d'assemblées générales spéciales.

Aperçu pour 2011

Selon AAC, la production de bœuf devrait augmenter légèrement, soit de 1 à 2 p. 100. Le stock de bovins déclinera, ce qui aura pour effet de réduire les approvisionnements de bœuf plus tard en 2011. Les importations devraient connaître une légère hausse, ce qui compensera le déclin des stocks nord-américains. On s'attend à ce que la Russie importe un volume élevé de bœuf et de produits de bœuf canadiens. De même, puisque la lente reprise économique se poursuit

aux États-Unis et que la demande en Asie demeure forte, les exportations devraient s'accroître en 2011.

AAC prévoit une légère augmentation de la consommation de bœuf, car l'économie canadienne devrait croître lentement en 2011.

Défis et débouchés

L'OCRDMPBB a pour mandat de financer la promotion, la recherche et les initiatives d'expansion des marchés afin d'accroître la compétitivité des producteurs canadiens. Puisque l'ensemble des provinces adhèrent désormais au système national, l'Office peut donc procéder à l'élaboration d'une ordonnance sur les redevances à payer sur les importations, puis à son exécution. Ensuite, elle s'emploiera à trouver des façons de percevoir ces redevances.

Si les trois conseils d'administration approuvent la nouvelle organisation (CCA, Fédération canadienne pour l'exportation de bœuf et l'Office), il faudra modifier la Proclamation visant l'Office afin d'y intégrer la nouvelle structure organisationnelle ainsi que les nouveaux rôles et responsabilités de l'Office.

Mission, mandat et autres responsabilités

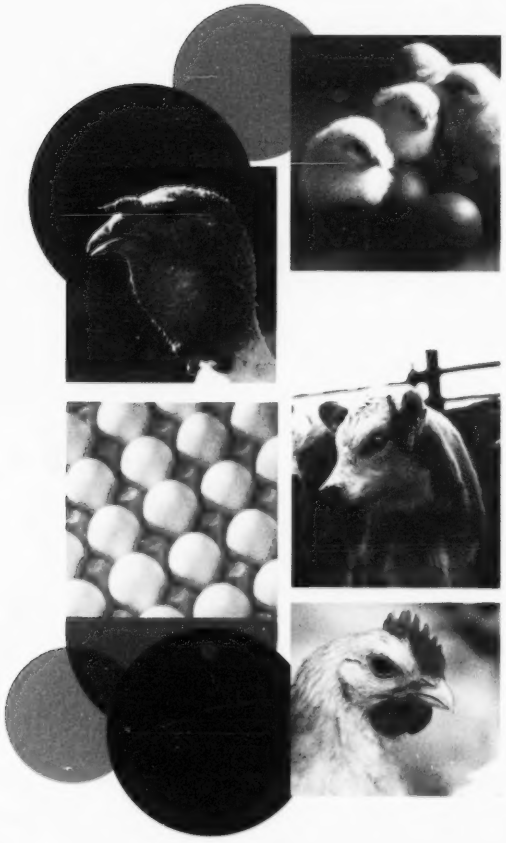

Notre mission est de faire en sorte que les régimes nationaux de gestion de l'offre dans les secteurs de la volaille et des œufs, de même que le programme de l'OCRDMPBB, fonctionnent dans l'intérêt de tous les intervenants, et de promouvoir le dynamisme des secteurs agroalimentaires dont le Conseil assume la responsabilité.

Notre mandat

Le CPAC a notamment pour mandat :

- De conseiller le ministre sur les questions touchant la création et le fonctionnement des offices prévus par la *Loi sur les offices des produits agricoles* en vue de maintenir ou de promouvoir l'efficacité et la compétitivité du secteur agricole;
- D'examiner les activités des offices afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux objectifs énoncés;
- De travailler avec les offices de commercialisation afin d'améliorer l'efficacité de la commercialisation des produits agricoles sur le marché interprovincial et d'exportation, ainsi qu'avec les offices de promotion et de recherche afin de promouvoir la commercialisation des produits agricoles sur les marchés d'importation et les activités connexes de recherche pour ces produits;
- De consulter régulièrement le gouvernement de chaque province et territoire intéressé par la création ou l'exercice des pouvoirs d'un ou de plusieurs offices dans le cadre de la Loi.

Autres responsabilités

Il incombe de surcroît au CPAC :

- De faire enquête et de prendre les mesures nécessaires, dans les limites de ses compétences, à la suite à toute plainte contestant une décision prise par un office canadien [conformément aux dispositions de l'alinéa 7(1)f) de la LOPA];
- De tenir des audiences publiques, le cas échéant [conformément aux dispositions du paragraphe 8(1) de la LOPA];
- De veiller à ce que les offices canadiens répondent aux exigences de la *Loi sur les textes réglementaires*;
- D'appliquer la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles* (LCPA), qui permet au gouvernement fédéral de déléguer ses pouvoirs en matière de commerce interprovincial et d'exportation aux offices de commercialisation provinciaux.

Industrie et intervenants – Personnes-ressources

Producteurs d'œufs du Canada
Téléphone : 613-238-2514
www.lesoeufs.ca
Monsieur Laurent Souligny, président
Monsieur Tim Lambert, chef de la direction

Producteurs de poulet du Canada
Téléphone : 613-241-2800
www.poulet.ca
Monsieur David Fuller, président
Monsieur Mike Dungate, directeur exécutif

Éleveurs de dindon du Canada
Téléphone : 905-812-3140
www.leseleveursdedindonducanada.ca
Mark Davies, président
Phil Boyd, directeur exécutif

Producteurs d'œufs d'incubation du Canada
Téléphone : 613-232-3023
www.chep-poic.ca
Monsieur Gyslain Loyer, président
Monsieur Giuseppe Caminiti, directeur général

Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie
Téléphone : 403-275-8558
www.nco.cattle.ca
Monsieur Marlin Beever, président
Monsieur Rob McNabb, directeur exécutif

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
Téléphone : 613-724-6605
www.cpepc.ca
Monsieur Reg Cliche, président
Monsieur Robin Horel, président-directeur général

Association canadienne des surtransformateurs de volaille
Téléphone : 613-738-1175
www3.sympatico.ca/fppac
Monsieur Blair Shier, président
Monsieur Robert DeValk, directeur général

Régies provinciales – Personnes-ressources

British Columbia Farm Industry Review Board
Téléphone : 250-356-8945
www.firb.gov.bc.ca

Alberta Agricultural Products Marketing Council
Téléphone : 780-427-2164
www1.agric.gov.ab.ca/$department/deptdocs.nsf/all/APMC2626

Saskatchewan Agri-Food Council
Téléphone : 306-787-5978
www.agriculture.gov.sk.ca/Agri-Food-Council

Conseil manitobain de commercialisation des produits agricoles
Téléphone : 204-945-4495
http://web2.gov.mb.ca/agriculture/programs/index.php?name=aaa31s02

Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario
Téléphone : 519-826-4220
www.omafra.gov.on.ca/french/farmproducts

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
Téléphone : 514-873-4024
www.rmaaq.gouv.qc.ca/

Nova Scotia Natural Products Marketing Council
Téléphone : 902-893-6511
www.gov.ns.ca/agri/npmc

Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick
Téléphone : 506-453-3647
http:/www.gnb.ca/0027/Agr/0001

Newfoundland and Labrador Farm Industry Review Board
Téléphone : 709-729-3799
http://www.nr.gov.nl.ca/NR/agrifoods/ic/firb/

Prince Edward Island Marketing Council
Téléphone : 902-569-7575
www.gov.pe.ca/af/agweb/associations

Conseil sur la commercialisation des produits agricoles des Territoires du Nord-Ouest
Téléphone : 867-873-7383

Notes:

Notes: